

# INTRODUCTION

A

# L'HISTOIRE DES GAULOIS

PROTO-CELTES, CELTES ET GALATES

---

ÉTUDE CRITIQUE

DES PLUS RÉCENTES DÉCOUVERTES DE L'ARCHÉOLOGIE  
DE LA LINGUISTIQUE ET DE L'ANTHROPOLOGIE

PAR

LE D<sup>R</sup> HUMBERT MOLLIÈRE

Médecin de l'Hôtel-Dieu

Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon,  
Ancien Président de la Société des Sciences Médicales.



LYON

AUGUSTE COTE, LIBRAIRE

8, PLACE BELLECOUR, 8

—  
1896

## INTRODUCTION

A

# L'HISTOIRE DES GAULOIS

(PROTO-CELTES, CELTES ET GALATES)

---

### ÉTUDE CRITIQUE

Des plus récentes découvertes de l'Archéologie, de la Linguistique  
et de l'Anthropologie.

---

### AVANT-PROPOS

En ce moment où les travaux relatifs aux premiers âges de l'histoire sont à l'ordre du jour, il n'est pas d'étude plus attrayante que celle de nos origines nationales.

Grâce aux lumières fournies par la linguistique, l'anthropologie et l'archéologie (cette dernière devenue de nos jours une science véritable), on peut dépasser de beaucoup les traditions les plus anciennes que nous a conservées l'histoire écrite et pénétrer dans cette période des grandes migrations restée inconnue aux auteurs de l'antiquité, qui ne pouvaient disposer des mêmes moyens d'investigation.

Ainsi les Romains se contentaient de remonter à Énée et aux Troyens, à Evandre et aux Arcadiens : les Hellènes

n'allaient pas au delà du déluge de Deucalion. On ne cherchait pas à résoudre ces problèmes d'ethnologie. En général c'était un titre de gloire pour une nation que de se dire autochtone ou aborigène et la plupart estimaient qu'elles l'étaient.

La critique moderne ne saurait se contenter de telles affirmations. Pendant ces dernières années de nombreux savants tant en France qu'en Angleterre, en Allemagne et en Italie, ont cherché la solution de ces problèmes difficiles et l'on peut dire que la science des origines a été renouvelée par eux. Dans la présente étude, toute de critique et de discussions, je me suis cependant permis de tirer de mes recherches personnelles quelques déductions originales, surtout en ce qui concerne les questions relatives à l'anthropologie et à l'histoire qui me sont plus particulièrement familières. J'en assume donc toute la responsabilité.

Dans l'accomplissement de la tâche que je me suis tracée, j'ai beaucoup mis à contribution les derniers ouvrages de MM. de Quatrefages et Hamy, d'Arbois de Jubainville, Alexandre Bertrand, Salomon Reinach<sup>1</sup>. Pour ne pas surcharger mes notes, je me suis abstenu de tout renvoi aux pages et aux chapitres de leurs livres qui sont accompagnés d'excellentes tables auxquelles il est si simple d'avoir recours. Mais afin de faciliter aux lecteurs le contrôle de mes opinions

<sup>1</sup> De Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica*, Paris, 1882, in-4° et atlas. — H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe d'après les écrivains de l'antiquité et les travaux des linguistes*, t. I, 1889 : 1° Peuples étrangers à la race indo-européenne (Habitants des cavernes, Ibères, Pélasges, Etrusques, Phéniciens); 2° Indo-Européens, 1<sup>re</sup> partie (Scythes, Thraces, Illyriens, Ligures), et t. II, Paris, 1894, les Indo-Européens (suite), Ligures, Hellènes, Italiotes, Celtes. — Alexandre Bertrand et Salomon Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Paris, 1894, in-8.

j'ai cru devoir indiquer avec précision les ouvrages et mémoires moins connus qui ont également servi à la rédaction de ce travail.

## § I

Opinions des anciens sur l'antiquité de la race gauloise. Critique du récit de Tite-Live. — Les Géographes grecs et Polybe. — Diodore de Sicile et Plutarque. — Valeur des expressions de Celtes et de Galates. — Importance de l'archéologie pour l'étude des origines.

Depuis la conquête romaine jusqu'à une époque très voisine de la nôtre, la Gaule transalpine, celle qui fut subjuguée par César et forme notre France actuelle, était considérée par tous les historiens comme le berceau primitif de la race celtique; le centre d'où elle avait envoyé jusqu'aux extrémités de l'Europe et même en Asie Mineure ses colonies guerrières et turbulentes<sup>1</sup>. Sur la foi d'un texte de Tite-Live très catégorique, il est vrai, mais qu'ils ne s'étaient jamais cru en droit de discuter, les anciens comme les modernes étaient unanimes sur ce point<sup>2</sup>. Tout dernièrement deux savants du plus haut mérite MM. Al. Bertrand et d'Arbois de Jubainville sont

<sup>1</sup> De Botidoux, *Des Celtes antérieurement aux temps historiques. Essai dans lequel on a tracé la marche de leurs colonies en Europe au moyen des noms qu'ils prirent, etc.*, Paris, 1817. — Berlier (Th.), *Précis historique de l'ancienne Gaule, ou recherches sur l'Etat des Gaules avant les conquêtes de César*, Bruxelles, 1822.

<sup>2</sup> A peine faisait-on allusion à des migrations très anciennes remontant aux temps fabuleux; on considérait avec l'historien Josèphe, le patriarche Gomer, comme le père des Gaulois (Josèphe *Ant. Jud.*, I, ch. vi, 1). Amédée Thierry (1828) a été le premier à reconnaître clairement l'origine orientale et à décrire la marche de l'est à l'ouest des nations gauloises.

venus déclarer que le récit de Tite-Live et l'opinion qu'il soutient étaient absolument invraisemblables et ne pouvaient résister à un examen sérieux.

Nous lisons en effet, au chapitre xxxiv du cinquième livre de l'*Histoire romaine*, que sous le règne de Tarquin l'Ancien à Rome (614-576 av. J.-C.), la Celtique, une des trois parties de la Gaule obéissait aux Bituriges et à leur roi Ambigat. Sous son règne, la Gaule avait pris un tel développement et ses habitants étaient si nombreux que ce prince témoigna le désir d'envoyer ses deux neveux Sigovèse et Bellovèse chercher de nouvelles demeures afin de décharger le pays de cet excès de population. Sigovèse se dirigea vers la forêt Hercynienne, c'est-à-dire du côté du centre de l'Europe. Bellovèse à la tête d'une multitude composée de Bituriges, d'Arvernes, de Sénons, d'Eduens, d'Ambarres, de Carnutes et d'Aulerques, passa les Alpes, battit les Etrusques près du Tessin et s'établit dans un canton qui portait déjà le nom de terre des Insubres et rappelait aux Eduens les Insubres de leur pays : à cet endroit ils fondèrent Mediolanum (Milan).

Ce récit est plein d'anachronismes et de contradictions. Je ferai observer tout d'abord que cette division des Gaules en trois régions n'étant mentionnée par aucun écrivain antérieur à César, n'est évidemment qu'une réminiscence d'un passage bien connu du premier livre des Commentaires. De plus, suivant la remarque très judicieuse de M. Bertrand<sup>1</sup>, toutes les nations mentionnées comme ayant fait partie de

<sup>1</sup> M. A. Bertrand, Les Gaulois. (Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) in *Revue Scientifique*, 22 mai 1875. Déjà au siècle dernier, le comte du Buat dans son ouvrage intitulé, *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, Paris, 1772, avait signalé l'invraisemblance du récit de Tite-Live, auquel à son avis ceux de Polybe et de Plutarque devaient être préférés. (Al. Bertrand.)

l'émigration de Bellovèse avaient disparu au II<sup>e</sup> siècle à l'exception des Sénons. Il est au moins singulier de voir Tite-Live parler au chapitre suivant, comme pour combler une lacune, des Sénons, des Salluviens, des Boïens et des Lingons qui seuls ont fondé en Italie des établissements durables. De même, les tribus du centre de l'Europe<sup>1</sup> qui suivant les divers historiens se rattachaient à l'expédition de Sigovèse, sauf les Tectosages, ne se retrouvent pas non plus dans la Gaule d'où Tite-Live les avait fait partir.

Or, en ce qui concerne les Sénons, le grand historien a certainement mélangé les détails se rapportant à cette prétendue invasion du VI<sup>e</sup> siècle avec ceux qui ont trait à celle du IV<sup>e</sup>, conduite par Brennus et qui aboutit à la prise de Rome.

Quant aux Tectosages, il n'y a rien d'impossible que deux tribus aient pu porter simultanément le même nom, sans que l'une eût été fatalement détachée de l'autre. Répétons enfin qu'il est peu admissible que des peuplades aussi belliqueuses et aussi puissantes que les Eduens et les Arvernes n'aient jamais été mentionnées depuis dans la Péninsule<sup>2</sup>.

Les données fournies par l'histoire elle-même et la présence reconnue de tant de forteresses ou *oppida* dans l'intérieur des Gaules, qui implique l'existence de peuples indépendants les uns des autres, rendent absolument inadmissible, à une

<sup>1</sup> Les Ardyes, les Agones, les Boii, les Japydes, les Taurisci, les Scordisci, les Carni, les Norici. — Kiepert, *Atlas antiquus*, Berolini, 5<sup>e</sup> éd., tab. VII et XI.

<sup>2</sup> En comparant les noms de peuples fournis par Polybe à ceux que nous donne Tite-Live, on est surpris de voir que, d'un côté, « les populations les plus vivaces de la Gaule ne se retrouvent point en Italie, et que, de l'autre, les populations les plus connues de la Cisalpine ne forment plus en Gaule, à l'époque où l'histoire est fixée par des récits authentiques, que des *civitates* insignifiantes. » (A. Bertrand, Les Gaulois, *Revue Scientifique*, 22 mai 1875, p. 1106.)

époque si reculée, l'existence d'une grande monarchie, dont le souverain aurait ainsi réglé le départ de deux émigrations de cette importance.

D'autre part, au sujet du passage des Alpes par Bellovèse, une correction des anciens manuscrits appuyée sur un renseignement fourni par la table de Peutinger tendrait à faire admettre que les Gaulois traversèrent les Alpes chez les Taurisci et non chez les Taurini, ce qui autorise à penser qu'ils ne venaient pas de la Gaule de César, mais des provinces méridionales de l'Allemagne par les défilés des Alpes Juliennes. Nous allons voir bientôt que les invasions gauloises se sont constamment dirigées dans ce sens.

La marche de Sigovèse et de Bellovèse de l'Occident à l'Orient est absolument en contradiction avec tout ce que nous apprend l'histoire qui montre toujours les grandes invasions partant du Nord et de l'Est pour se diriger vers le Midi et à l'Ouest.

Enfin Tite-Live se contredit lui-même lorsqu'il dit plus loin que les Gaulois de Brennus arrivés de l'extrémité de la terre étaient des gens nouveaux pour les Etrusques et les habitants de la vallée du Pô. Comme nous le verrons plus loin, le grand historien semble avoir réuni en un seul épisode de date relativement récente, des traditions remontant à une époque beaucoup plus reculée <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Dans un récent travail publié dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin* en 1894, M. Hirschfeld, soutient que Tite-Live a emprunté la légende de l'émigration gauloise à un ouvrage perdu de Cornélius Népos sur la géographie. On sait que cet historien était né à Milan ; c'est sans doute par lui que la légende de la fondation de cette ville rapportée par Tite-Live a dû pénétrer dans l'histoire romaine, et non par l'historien grec Timagène, comme quelques-uns l'ont soutenu. — Hirschfeld, *Timagène et la légende de l'émigration gauloise en Italie*, loc. cit., Extrait par l'abbé O. Jail, de

A ces preuves négatives nous joindrons les arguments positifs qui nous sont fournis par un grand nombre de textes provenant d'historiens et de géographes antérieurs à Tite-Live et certainement mieux informés que lui. Ephore, Hérodote, le poète Apollonius de Rhodes sont unanimes à nous dire que la Celtique n'est point à l'extrémité de l'Europe, dans notre Gaule actuelle, mais au centre et à l'est sur les rives du Danube, jusqu'aux bords de l'Adriatique, dans les contrées qui forment aujourd'hui l'Allemagne du Sud et la partie occidentale et méridionale de l'Empire d'Autriche. Personne n'ignore que la Bohême actuelle tire son nom de l'antique occupation des Boïens, mais on a cru à tort sur l'autorité de Tite-Live et de César, qu'ils venaient de la Gaule, tandis qu'au contraire il est certain qu'une partie d'entre eux a dû s'y rendre à une époque fort ancienne, mais que l'on ne peut préciser.

Polybe qui écrivait au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère nous donne des renseignements encore plus catégoriques <sup>1</sup>. Il nous dit positivement que les Galates qui ont pris Rome venaient de la région du Danube et plus particulièrement des contrées qui touchent au versant des Alpes Juliennes, c'est-à-dire du Norique. A cette époque, les populations de ces régions se divisaient en Celtes cisalpins et en Celtes transalpins. Les premiers établis de temps immémorial dans le pays cultivaient la terre et avaient acquis un degré très élevé de civili-

Vienne, in *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 76, oct.-nov.-décemb. 1894, p. 329.

<sup>1</sup> Tous les textes des auteurs grecs, Polybe, Diodore de Sicile, Plutarque, relatifs aux Gaulois, ont été réunis et traduits dans le recueil de Cougny, auquel nous renvoyons le lecteur sans autre explication. Ed. Cougny, *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, trad. nouvelle, Paris, 1878, et suivantes, 5 vol. in-8.

sation. Les seconds montagnards belliqueux, pauvres et avides d'aventures ne rêvaient qu'expéditions lointaines et conquêtes, même chez leurs voisins du Sud dont ils n'avaient pas oublié les liens de parenté. Et Polybe a bien soin d'insister sur les mœurs sédentaires des premiers et l'existence vagabonde des seconds qui vivaient dans des villages sans murailles, ignorant les mille choses qui font le bien être de la vie. En résumé, après l'expulsion des Étrusques et la prise de Rome par Brennus, on trouve dans la Cisalpine une ancienne population sédentaire et civilisée conquise par des tribus de même race barbares et nomades descendues des vallées des Alpes <sup>1</sup>. Suivant Pline le Naturaliste ce fut un forgeron appartenant à la nation des Helvètes qui, après avoir séjourné à Rome, conseilla à Brennus d'envahir l'Italie. Or à cette époque les Helvètes campaient aux bords du Danube et ils ne pénétrèrent que bien plus tard dans les montagnes de la Suisse <sup>2</sup>.

Pour en finir avec la critique du texte de Tite-Live, nous dirons qu'on se trouve en présence des mêmes difficultés relativement à ce qu'il nous dit des Insubres des bords du Pô : Ombres, Isombres comme ils ont été appelés tour à tour. D'après les témoignages d'Antonius Gnipho, de J. Solin, de Servius, d'Isidore de Séville, les Ombriens, nation d'origine gauloise envahirent l'Italie vers le XII<sup>e</sup> siècle avant notre ère en chassèrent les Sicules, et y fondèrent un État puissant. Au bout de deux siècles ils furent subjugués à leur tour par les Étrusques. Une de leurs tribus, les Ambrons, se réfugia dans

<sup>1</sup> Dans un fragment de son livre des *Origines*, Caton l'Ancien, qui écrivait environ un siècle et demi avant Tite-Live, ne parle que de l'invasion de l'année 390 et dans les termes suivants : *Penetravere trans Alpes, Boi, Senones, Insubres et aliæ Galliæ Transalpinæ gentes.*

<sup>2</sup> Guérout, *Extraits de l'Histoire naturelle de Pline*, Paris, 1785, p. 185.

les Alpes où à l'époque de l'invasion des Cimbres elle avait encore conservé son autonomie. Suivant Tite-Live une autre fraction du peuple ombrien, les Insubres, se serait réfugiée dans la Gaule transalpine auprès des Eduens. Plus tard elle serait revenue avec Bellovèse dans le nord de l'Italie où elle aurait retrouvé des tribus de même nom, fondé Milan et donné à la région le nom de terre des Insubres. Les érudits contemporains ont vainement cherché la trace des Insubres sur les bords de la Saône <sup>1</sup>. Après leur défaite ils ne s'étaient point dirigés de ce côté, mais comme les Ambrons ils avaient gagné les régions du Nord. A cette époque comme nous le verrons plus loin, les Eduens n'étaient pas encore arrivés sur les bords de la Saône et c'est sur les rives du Mein et du Rhin que les Insubres fugitifs ont dû les rejoindre pour en repartir plus tard avec eux.

Dès 1875, M. Bertrand avait remarqué que Polybe qualifie presque toujours du nom de Galates les transalpins de la vallée du Danube et de Celtes les anciens peuples de la Cisalpine. Au point de vue de la terminologie, l'historien de Mégalopolis a toujours grand soin de bien séparer les Celtes des Galates proprement dits. Il en est de même de Plutarque qui spécifie que les Galates sont des peuples d'origine celtique. En prenant comme synonymes l'une de l'autre ces

<sup>1</sup> Valentin Smith dans son mémoire intitulé : *Des Insubres des bords de la Saône, etc.*, Lyon, 1852 (extrait de la *Revue du Lyonnais*), n'a pu trouver aucun texte à l'appui de cette opinion. Les analogies de noms de lieux, qu'il propose, sont absolument discutables, je dirais presque inadmissibles aujourd'hui. De même le Dr Lagneau dans son beau mémoire : *Recherches ethnologiques sur les populations du bassin de la Saône et des autres affluents du cours moyen du Rhône. Association française pour l'avancement des sciences*, 2<sup>e</sup> session, Lyon, 1873, p. 571, a cru devoir défendre encore cette hypothèse.

deux expressions, les traducteurs et les historiens modernes ont comme à plaisir créé la confusion <sup>1</sup>.

Strabon parlant des habitants de la Narbonnaise s'exprimait en ces termes : « On les nommait autrefois Celtes et je présume que les Grecs n'ont été portés à donner à tous les Galates le nom de Celtes qu'en raison de la célébrité de ces anciennes tribus. » Et Diodore de Sicile dit positivement qu'« on appelle Celtes les peuples qui habitent au-dessus de Marseille entre les Pyrénées et les Alpes. Mais ceux qui demeurent au nord de la Celtique le long de l'Océan et de la forêt Hercynienne jusqu'aux confins de la Scythie sont appelés Galates. Cependant les Romains donnèrent indifféremment ce nom aux vrais Galates et aux Celtes. »

Ainsi la désignation de Celtes semble s'appliquer particulièrement aux peuples du sud de la Gaule de César, et celle de Galates aux conquérants de la région danubienne au nord des Alpes Rhétiques et Juliennes<sup>2</sup>, et aux tribus qui au iv<sup>e</sup> siècle vinrent s'établir dans la Gaule Cisalpine et brûlèrent Rome en 390.

Partant des données positives fournies par la linguistique, M. d'Arbois de Jubainville est d'avis que l'expression de Celtes remonte à une très haute antiquité, bien antérieure à la révolte des Germains qui leur étaient encore soumis vers

<sup>1</sup> A. Bertrand, De la valeur des expressions Κελτοί et Γαλαταί in *Archéologie celtique et gauloise*, Paris, 1876, page 433.

<sup>2</sup> Cette discussion sur la valeur des mots Celtes, Gaulois et Galates, avait déjà été abordée au siècle dernier par l'abbé Gibert, membre de l'Académie des Inscriptions dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des Gaules*, Paris, MDCCXLIV, in-8, § 1. Remarques sur les noms de Celtes, de Galates et de Gaulois, p. 1 et suiv. Il admet contrairement à Simon Pelloutier, l'exactitude du texte de Diodore et insiste particulièrement sur les différences qui existent entre ces deux branches d'une même race.

le III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Celle de Galates est de beaucoup postérieure, car ces derniers ne l'ont pas adoptée et elle ne se trouve pas dans le vocabulaire teutonique. « Elle semble être la formule de la séparation du monde celtique continental en deux groupes, l'un occidental et conservateur Celtæ en Gaule, Celtici, Celtiberi en Espagne; l'autre oriental ou révolutionnaire, les Galates »; et à partir du III<sup>e</sup> siècle (époque de l'expédition du second Brennus contre Delphes) « les Grecs l'ont appliquée à tous les Celtes sans distinction, à ceux de l'ouest qui n'en faisaient pas usage comme à ceux de l'est qui la leur avaient appris. » Nous verrons plus tard comment l'anthropologie rend compte de ces divergences.

La « Celtique » de Polybe s'étend donc des rives du Pô aux sources du Danube à travers les vallées des Alpes, conformément au témoignage des géographes grecs antérieurs à Tite-Live.

Quant à la Gaule transalpine (la nôtre si je puis m'exprimer ainsi), Polybe la connaît très mal : il dit toutefois qu'on ne rencontre plus que des Celtes à partir des Pyrénées et du Narbon.

« En résumé, disent MM. Bertrand et Reinach, on ne trouve aucune mention des Celtes ni de la Celtique antérieurement au VI<sup>e</sup> siècle. A la fin du VI<sup>e</sup> siècle il est fait mention par Hécatée de Milet d'une Celtique avoisinant Marseille sur les frontières de la Ligurie. Au milieu du V<sup>e</sup> siècle Hérodote nous montre les Celtes dans la vallée du haut Danube dont les sources sont en pays celtique ». Au IV<sup>e</sup> siècle ils sont dans la vallée du Pô; au III<sup>e</sup>, époque des guerres puniques, ils occupent en même temps que la Cisalpine le sud de notre Gaule, des Pyrénées aux Alpes maritimes.

Les Ligures et les Ibères ont été refoulés par eux et la trace de leurs longues luttes s'est conservée par ces deux noms de Celto-Lygiens et Celtibères qui nous montrent les

vainqueurs et les vaincus désormais confondus en un même peuple. D'autres textes moins précis nous semblent signaler la présence des Celtes sur la côte occidentale de la Gaule et ces traditions très discutables remontent bien au delà des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles.

Tout ce que nous venons de dire s'applique aux Celtes de l'histoire qui eux-mêmes se rattachent aux Celtes de l'archéologie ou de la préhistoire rameau important des Aryas ou Européens primitifs.

Dans la recherche du domaine initial de ces derniers, les documents fournis par l'histoire ont une importance secondaire. Par contre l'archéologie nous fournit de précieuses indications sur les nombreuses étapes de leur marche à travers l'Europe et les différents points où ils ont séjourné définitivement. En explorant méthodiquement les nécropoles qui remontent aux temps primitifs, il a été possible par la comparaison des rites funéraires qu'elles révélaient et l'examen des nombreux objets qui s'y trouvaient renfermés, de reconnaître à quels peuples elles avaient appartenu, et de se faire une idée, pour une même contrée, de la superposition des races qui s'y étaient succédé. Telle est l'étude pleine de difficultés qu'ont entreprise MM. Alexandre Bertrand et Reinach et l'on peut dire qu'ils sont arrivés à des conclusions vraiment rigoureuses.

## § II

Les Celtes de la Préhistoire ou Proto-Celtes dans les vallées du Pô, du Danube, dans la Gaule Occidentale. — Nécropoles pré-galatiques de Sesto-Calende, Golasecca, Hallstatt. Travaux de MM. Alexandre Bertrand et S. Reinach sur les Rhètes et les Vénètes, les Etrusques et les Ombrions. — Renseignements fournis par l'archéologie sur la race celtique primitive. — Invasions galates, sépultures galates. — Conception générale d'une Celtique située dans l'Europe centrale aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. — Mouvement d'extension des tribus galates.

Suivons les deux savants archéologues dans la vallée du Pô théâtre de tant de combats, dans cette Gaule cisalpine (cispadane et transpadane) où s'établirent d'abord les Insubres et les Ombrions, dont l'origine celtique sera démontrée plus loin, et plus tard les populations Galates du second ban : Sénons, Cénomans, Boïens, Anamans, que Rome mit près de deux siècles à exterminer<sup>1</sup>.

Accompagnons-les ensuite au delà des Alpes près du Danube au nord et à l'est dans les contrées qui forment aujourd'hui la Bavière, le Tyrol, la Carinthie et la Carniole, (Rhétie, Norique et Vindélicie) habitées jadis par les tribus belliqueuses des Rhètes, des Gésates et des Taurisques qui elles aussi surent si longtemps résister à la conquête.

Suivant le témoignage de Polybe qui paraît avoir étudié

<sup>1</sup> Je n'ai pas cru devoir donner ici la liste complète de toutes ces tribus. On la trouvera dans les histoires romaines classiques et leur place est indiquée d'une manière très précise dans les planches VII et XI de l'*Atlas Antiquus* de Henri Kiepert, Berol., 5<sup>e</sup> édit. Dans un petit livre fort curieux et peu connu : *De Gallorum Cisalpinorum antiquitate ac origine*, Gaudenzio Merula autore, apud Seb. Gryphium, Lugduni, 1538, on trouve réuni en un corps d'ouvrage tout ce que les anciens nous ont laissé sur cette partie de l'Histoire des Gaulois.

l'histoire et l'ethnographie de la Cisalpine d'une façon toute particulière, les Etrusques soumièrent cette riche contrée environ 700 ans avant Jésus-Christ. En admettant, ce qui est rationnel que les Celtes y fussent installés depuis 300 ans on peut fixer à environ 1000 ans avant notre ère la date de leur premier établissement. Polybe nous dit aussi que les Vénètes situés à l'extrémité orientale n'étaient point des Celtes, et l'archéologie lui donne pleinement raison, car les nécropoles anciennes qu'on y rencontre n'ont aucun rapport avec celles du reste du pays.

L'illustre historien nous dit encore que, du temps des Etrusques, il y avait des tribus celtiques dans les vallées des Alpes et que les hordes de Brennus arrivèrent chez des frères pour les délivrer. Les Galates viennent donc en libérateurs, ils sont campés plutôt qu'établis. Cette particularité nous explique pourquoi ces Galates (Cénomans, Boïens et Sénon, etc.) ont laissé relativement peu de traces. Au contraire les Celtes de la préhistoire en ont laissé de fort nombreuses et des plus intéressantes pour la science. Nous les trouvons immédiatement après la période de la pierre polie, pendant celle du bronze, au début de l'âge du fer.

Les nécropoles pré-galatiques, suivant l'expression des auteurs contemporains, sont très nombreuses dans la Cisalpine aussi bien dans la région cispadane que dans la transpadane. Elles paraissent bien remonter à mille ans avant notre ère.

A part les sépultures à chambres ou caveaux funéraires particulières aux Etrusques, toutes les nécropoles restaient à déterminer et elles ont été attribuées tour à tour aux Pélagés aux Italiotes, aux Ombriens, aux Ligures et aux Illyriens. MM. Reinach et Bertrand vont nous prouver qu'il s'agit certainement de tombes celtiques. D'une manière générale on peut les diviser en tombes à incinération et tombes à

inhumation. Au point de vue ethnologique cette différence de rites a une grande importance<sup>1</sup>. Les premières sont de beaucoup les plus anciennes. La célèbre tombe de Sesto-Calende, découverte en 1867 au bord du Tessin à sa sortie du lac Majeur, est une sépulture à incinération comme toutes celles de la même époque, c'est-à-dire des ix<sup>e</sup>, x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles avant notre ère. Au contraire les Etrusques et les Galates (Celtes du second ban) enterrent leurs cadavres et ne les brûlent pas. L'inhumation correspond donc à l'arrivée de nouveaux venus.

Dans le vaste cimetière de Golasecca près du Tessin, qui appartient à la première époque, on n'a pas trouvé une seule tombe à inhumation. Dans celle de Sesto-Calende dont je viens de parler on a recueilli l'urne cinéraire du chef défunt à côté de ses armes de bronze et de fer<sup>2</sup>. Ces nécropoles par leur date n'appartiennent pas aux Pélagés; elles s'éloignent par leurs caractères de celles des Ligures et surtout des Etrusques qui inhumaient dans des tombeaux d'un genre tout spécial et de caractère presque oriental qu'il est impossible de méconnaître<sup>3</sup>. C'est en poursuivant les mêmes recherches dans les Alpes rhétiques et juliennes qu'on arrive à trouver la solution du problème. Et d'abord qu'étaient les Rhètes? Sur ce point les avis sont partagés. En Italie, on admet l'existence d'une population primitive *Antico-Italici* à laquelle ils appartenaient. Or les mêmes tombeaux que nous avons signalés aux bords du Pô ont été également rencontrés

<sup>1</sup> A. Bertrand, l'Incinération en Italie pendant l'ère celtique, in *Archéologie celtique et gauloise*, Paris, 1876, in-8, § V, p. 227.

<sup>2</sup> Voir dans l'ouvrage de MM. Bertrand et Reinach l'exposé des travaux et des découvertes de MM. Bernardino Biondelli, Pompeo Castelfranco, Gozzadini, etc., etc.

<sup>3</sup> J. Martha, *l'Art étrusque*, Paris, Didot, 1889, in-4°, ch. II.

dans les vallées de l'Inn, de la Save, de la Drave, et en France jusqu'aux pieds des Pyrénées et en Bretagne.

Pour MM. Bertrand et Reinach il faut rattacher « la majorité des tribus alpestres, y compris les Rhètes aussi bien que les Insubres, aux Umbri ou Ombriens, frères aînés des Celtes » que Fréret considérait déjà comme le plus ancien peuple de la Péninsule.

La linguistique donne aujourd'hui pleinement raison aux prévisions de ce savant, car le latin et le celtique étant plus proches parents entre eux qu'ils ne le sont avec le grec et le sanscrit <sup>1</sup>, on peut soutenir que les Celtes primitifs et les Italiotes furent le premier ban de population aryenne en Italie <sup>2</sup>. Sur ce point, nous nous permettons cependant d'objecter aux deux auteurs précités que les derniers travaux de M. d'Arbois de Jubainville ont prouvé que les Ligures également de souche aryenne avaient précédé les Celtes en Italie.

Donc le nom de Proto-Celtes convient à cette première couche de population danubio-alpestre. Au point de vue archéologique elle est très différente de celle de notre Gaule césarienne, « avec sa civilisation néolithique et mégalithique si remarquable et ayant traversé l'âge des métaux sans se modifier ».

Sur le Danube, au contraire, il n'y a pas de monuments mégalithiques, mais le premier âge du fer remontant aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles y est très développé. Chez les Celtes du Danube on trouve très manifestement l'influence de l'Orient; il n'en est pas de même chez ceux de la Gaule proprement dite. Si

<sup>1</sup> Max Müller, *la Science du langage*, cours professé à l'Institut royal de la Grande-Bretagne, traduction Harris et Perrot, Paris, 1864, V<sup>e</sup> leçon, pages 208, 209 et Appendice : tableau, p. 429.

<sup>2</sup> Wolfgang Helbig, *Die Italiker in der Poebene*, Leipzig, 1879.

elles ne sont pas aussi nombreuses qu'en Italie et sur le Danube, on rencontre pourtant sur certains points de notre territoire (Avezac-Prat et Garin dans les Pyrénées, les landes de Cojou en Bretagne) des sépultures à incinération avec cromlechs ou enceintes de pierres analogues à celles de l'Italie du Nord (Golasecca) : preuve nouvelle que les Celtes primitifs ont poussé jusqu'à l'océan leur marche séculaire dans les contrées occidentales.

Les archéologues italiens, français et allemands ont signalé dans ces tombeaux primitifs des sortes de poignards ou petites épées dites à *antennes* à cause de la forme de leur poignée qui, de même que le fourreau de l'arme, est en bronze, tandis que la lame est en fer. On en a trouvé de semblables en Italie, en Gaule (à Alaise), à Halstatt dans le Norique.

Toutes ces sépultures de la première époque se distinguent très nettement des sépultures mégalithiques gauloises des premiers âges, ainsi que de celles à inhumations sous *tumuli* de la période galatique. A mesure qu'on se rapproche du Rhin et du Danube, c'est-à-dire du foyer d'où est partie l'émigration, les tombes sont plus riches. Celles du Norique renferment parfois des armes très remarquables.

En Carniole près de Laybach, on a trouvé des vases en bronze (situles) avec gravures au repoussé, reproduisant des scènes de la vie ordinaire et des costumes militaires du plus grand intérêt. On a découvert également, dans ces tombes, des plaques de ceinturons en bronze, de curieux casques à pointes. Chose singulière, on ne remarque sur ces objets aucune réminiscence de l'art étrusque.

On rencontre ces mêmes situles avec des dessins semblables dans les environs de Bologne. Les mêmes sujets sont traités sur les situles des vallées de l'Adige, du Danube et du Pô : preuve irréfutable de l'identité d'origine des populations qui les habitaient.

A Bologne comme à Este, les fouilles admirablement conduites de MM. Zannoni et Brizio ont permis de constater d'une façon presque mathématique la superposition des races dans ces contrées. D'abord l'âge de la pierre polie avec inhumation dans le sol argileux, puis les tombes celtiques et ombriennes avec incinération, celles des Etrusques avec *cameræ* (chambres) à inhumation, celles des Romains avec leurs inscriptions significatives. Relativement aux objets rencontrés dans les tombes, M. Bertrand a fait la remarque que partout où ont habité les Celtes on trouve un petit rasoir de bronze tout à fait caractéristique et des fibules et *cistes* à *cordons* de forme toujours semblables jusqu'à la période romaine.

A Halstatt (Haute-Autriche), chez les Celto-Galates des Alpes, les modes les plus variés de sépultures indiquent aussi la superposition des races qui s'y sont succédé, à savoir : les Celtes primitifs qui incinéraient, puis les Galates qui inhumèrent. Les deux peuples vivant côte à côte paraissent s'être mélangés peu à peu. Il y a alors coexistence des deux rites et finalement prédominance complète de l'inhumation. Les tombes des premiers habitants sont plus riches en objets précieux et se rapprochent de celles de la Transpadane. On a rencontré en outre des vases peints avec combinaison de signes qui se retrouvent sur les monnaies celtiques de la Gaule. Notre savant compatriote Fournet<sup>1</sup> estimait que l'absence de l'argent dans ces tombes prouve que Halstatt fut abandonné dès la fin du ve siècle, car les premières monnaies d'argent trouvées dans ces régions datent seulement du règne de Philippe le Macédonien.

<sup>1</sup> J. Fournet, *Remarques sur les objets antiques trouvés dans les tombeaux de Halstatt (Autriche) et dans les exploitations de sel gemme des environs*. Lettre à M. Elie de Beaumont. (*C. R. Ac. des Sciences*, t. LIX, p. 982.)

Chez les Galates du sud, dans les vallées de la Save et de la Drave, près de Laybach, le prince Ernest de Windischgroetz a fait exécuter des fouilles importantes qui ont abouti à la découverte d'ouvrages en bronze, vestiges remarquables d'un art original danubio-padouan. Les armes y étaient peu nombreuses. Tandis qu'à Halstatt on a rencontré plusieurs exemplaires d'une grande épée de fer copiée sur le modèle d'une arme de bronze semblable appartenant à l'âge précédent, on n'a trouvé dans la péninsule que de petites épées de fer vraiment galates, d'un type spécial qui se retrouve très communément chez les Helvètes, les Belges, sur les bords de la Marne ; c'est l'épée gauloise par excellence dite *de la Tène* du nom d'une station près du lac de Neuchâtel où elle a été recueillie en grande abondance. Ces mêmes armes ont été trouvées dernièrement dans le Bolonais par M. Zannoni dans des tombes certainement Galates à côté de bracelets de fer et de bronze analogues à ceux qu'on a rencontrés si souvent dans la Champagne<sup>1</sup>. A Lucca, on signale une épée de fer avec fourreau et chaîne de suspension. A Marzabotto, les Galates mêlés aux Etrusques sont ensevelis à part, ce qui prouve que, mercenaires ou auxiliaires, ils n'étaient pas mélangés avec le reste de la population.

Ainsi donc, du XII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, la Celtique de l'Europe centrale embrassait une immense étendue de territoire. Les Galates du sud du Danube occupaient, en même temps que le nord de l'Italie, la Suisse, le Vorarlberg, la Carniole, la Carinthie et le Tyrol ; ceux du centre, la Bohême, la Bavière, l'archiduché d'Autriche (Vindélicie) ; ceux du nord, le Belgium (tout le nord des Gaules), le Vur-

<sup>1</sup> A. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, Paris, 1876, 3<sup>e</sup> partie. *Ere gauloise*, I, Les armes de fer, p. 267. Découverte d'objets gaulois en Italie, p. 359.

temberg, la Saxe, la Westphalie, peut-être même le Jutland. C'est le grand empire Celtique qui existait encore au iv<sup>e</sup> siècle et dont M. d'Arbois de Jubainville a célébré la puissance.

Il semble même qu'à cette époque reculée les diverses fractions de la race Celtique aient eu conscience de leur même origine et se soient réunies contre les peuples qui les entouraient dans une action commune. Plus tard, les intérêts s'étant divisés, les Carthaginois d'abord, puis les Grecs et les Romains les refoulèrent au delà des territoires qu'ils avaient envahis. Malgré notre admiration pour le talent et l'érudition de M. d'Arbois de Jubainville, nous ne saurions accepter sans réserves cette conception grandiose et nous estimons que les tribus galates étaient à ce moment dans un trop grand état de barbarie pour se liguier ainsi d'un bout de l'Europe à l'autre dans une sorte de coalition contre des nations déjà parvenues à un haut degré de civilisation. Ainsi s'expliquent leurs défaites constantes pendant les trois derniers siècles avant notre ère : dans la Cisalpine que les Romains finissent par déclarer désormais fermée aux Gaulois ; en Asie Mineure où le consul Manlius met un terme à l'indépendance des trois tribus qui dominaient le pays ; en Espagne où Scipion Emilien détruit Numance la capitale des Celtibères ; dans notre Gaule enfin où César après dix années de guerre acharnée impose les lois de Rome à toutes les nations transalpines.

Cette détermination positive du domaine primitif des Galates ainsi que l'étude de leurs premières migrations permettent de résoudre un problème intéressant d'histoire et de linguistique relatif aux tribus qui s'établirent en Asie Mineure deux siècles avant notre ère. On sait que ces Galates gardèrent leur autonomie jusqu'au règne d'Auguste qui réduisit le territoire qu'ils occupaient en province romaine. Suivant saint Jérôme ils auraient conservé leur langage

jusqu'à la fin de l'empire. « Les Galates, dit-il, se servent de la langue grecque qui est la langue commune de tout l'Orient ; mais de plus, ils ont un idiome qui leur appartient en propre, et qui est à peu près le même que celui que parlent les Trévires : il n'y a point d'ailleurs à s'étonner s'il a subi quelques altérations. » Or, un savant contemporain M. G. Perrot a cru devoir s'inscrire en faux contre ce témoignage pourtant si formel du grand écrivain ecclésiastique<sup>1</sup>. Il est d'avis que cette langue galate a dû rapidement disparaître puisqu'on ne trouve ni inscriptions, ni noms gaulois dans la suite et il termine son argumentation en se demandant si l'on parlait encore un idiome celtique chez les Trévires au iv<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ. Ce que nous avons dit plus haut permet de répondre par l'affirmative.

Les Trévires étaient aussi des Galates et ils furent des premiers à s'établir dans la Gaule au moins quatre siècles avant notre ère. L'invasion des Galates en Asie Mineure est postérieure de deux siècles. La même langue s'établit ainsi avec les mêmes conquérants aux deux extrémités de l'ancien monde.

Pourquoi ne se serait-elle pas conservée aussi bien au sein du monde oriental qu'au milieu des Germains et des colons latins des bords du Rhin ? Car on sait bien que jusqu'à l'arrivée des Franks, la langue celtique était encore parlée dans les Gaules au moins parmi les paysans et dans les classes inférieures.

Quant à l'absence de noms gaulois dans les inscriptions

<sup>1</sup> G. Perrot, *Mémoires d'Archéologie, d'Épigraphie et d'Histoire*, Paris, 1875, § IX. De la disparition de la langue gauloise en Galatie, p. 229. La thèse qu'il défend n'est pas nouvelle. Il y a longtemps que Sainte-Croix (*Des anciens gouvernements fédératifs et de la législation de la Crète*, Paris, an VII, p. 229-30) avait soutenu la même opinion.

de la Galatie et de l'Asie Mineure, elle ne saurait servir d'argument pour nier la persistance de la langue celtique dans cette contrée jusqu'aux dernières années de l'empire. L'épigraphie de la Gaule romaine nous apprend, en effet, que les Gaulois d'Europe prirent de très bonne heure des noms romains qui seuls étaient inscrits sur leurs tombeaux : mais il est prouvé qu'ils n'avaient pas abandonné ceux de leurs ancêtres sous lesquels ils étaient sans doute désignés dans les relations ordinaires de la vie. Il est plus que probable qu'il en fut de même en Asie Mineure<sup>1</sup>.

Pour soutenir l'origine germanique des Trévires, Fustel de Coulanges<sup>2</sup> a eu recours à trois passages empruntés aux auteurs anciens : deux à César, un à Tacite. Au paragraphe 4 du deuxième livre, l'auteur des *Commentaires* dit que « la plupart des Belges sont d'origine germanique, qu'après avoir passé le Rhin ils s'étaient établis dans ces lieux à cause de la fertilité du sol et en avaient chassé les Gaulois ; seuls ils avaient résisté aux Cimbres et aux Teutons. » Ce dernier membre de phrase prouve bien qu'ils faisaient partie des nations gauloises puisqu'ils luttaient comme elles contre les Germains : plus tard, aucun d'entre eux ne fit alliance avec Arioviste. Sans doute, les habitants du pays n'avaient pas tous été chassés par les invasions germaniques et, de plus, nous avons fixé plus haut nettement l'origine galate d'un certain nombre des peuples de la Belgique. Dans le second passage

<sup>1</sup> Fustel de Coulanges, *Histoire des Institutions de la Gaule*. Paris, 1891, ch. x et suiv. Plusieurs anciennes familles gauloises se sont perpétuées jusqu'à l'arrivée des Franks, par exemple celles auxquelles appartenaient Sidoine Apollinaire et Avitus. Certainement leurs anciens noms gaulois leur étaient connus. Ainsi en Hongrie, près de trois siècles de domination allemande n'ont point fait disparaître l'idiome national qui depuis 1867 est redevenu la langue officielle du royaume.

<sup>2</sup> Fustel de Coulanges, *loc. cit.*, p. 129.

(liv. VIII, c. xxii) il est dit simplement que les Trévires à cause du voisinage des Germains avaient pris leurs mœurs sauvages. Ce texte ne peut pas avoir de signification dans le débat. Au chapitre xxviii des *Mœurs des Germains*, Tacite rapporte que les Trévires se disent issus des Germains et s'en glorifient. Cette affirmation est un peu vague et d'autre part, César considère toujours les Trévires ainsi que les autres peuples de la Belgique comme des Gaulois. Quelle que soit leur origine, nous les trouvons à l'époque de la conquête tellement fondus avec les Gaulois qu'ils en ont le culte et l'organisation politique. Comme eux et à la différence des Germains ils ont la propriété individuelle de la terre et l'usage des monnaies, que ces derniers n'ont adoptés que beaucoup plus tard. (Tacite, *ibidem*, v et xv<sup>1</sup>.)

Comme les autres nations ils ont lutté contre les Romains : un de leurs chefs appartient même à celle des Eduens. Même chez César il faut toujours tenir compte de la confusion que faisaient souvent les auteurs anciens entre les Germains et les Galates et la rectifier à l'aide de la méthode que nous avons adoptée.

J'ajouterai, enfin, que les noms de deux tribus galates de l'Asie Mineure les Tolistoboïes et les Tectosages sont, l'un identique, l'autre très voisin de celui de tribus de même race qui, après avoir quitté deux siècles plus tôt le centre de l'Europe, vinrent s'établir dans les Gaules et en Italie. Elles devaient donc toutes parler la même langue<sup>2</sup> et le témoignage du savant père de l'Eglise reste inattaquable.

<sup>1</sup> Valentin Smith, *Notions sur l'origine des peuples de la Gaule Transalpine et sur leurs Institutions politiques avant la domination romaine*, 1<sup>re</sup> éd., p. 59.

<sup>2</sup> Comme on le voit, l'origine germanique des Galates d'Orient admise autrefois n'est plus soutenable aujourd'hui.

## § III

Origine des Celtes. — Renseignements tirés de la linguistique. — Les Aryas et les Européens primitifs. — Leurs migrations. — Grecs, Italiotes et Ligures. — Celtes et Germains. — Au IV<sup>e</sup> siècle les Germains secouent la domination des Celtes qui sont refoulés vers le Sud et l'Ouest. — Conquête du nord de l'Italie et de la Gaule par les Galates. — Etat de la Transalpine telle que l'ont trouvée les Romains. — Invasion des Cimbres et des Teutons. — Son importance capitale dans l'histoire de la Gaule avant et après la conquête. — Réfutation de quelques objections récentes contre la théorie des Aryas.

Nous connaissons maintenant les Celtes de la Préhistoire comme les appelait le savant Broca, et, dans cette étude hérissée de difficultés, nous avons dû forcément recourir aux traditions écrites les plus anciennes pour interpréter exactement les données fournies par l'archéologie. Il nous reste à aborder le grand problème de l'origine même de cette race celtique ou gauloise si célèbre dans l'histoire. Ici les documents écrits font entièrement défaut et pour en chercher la solution nous devons faire appel à de tout autres sources d'informations. D'abord la linguistique nous permet, à l'aide de la classification des racines primitives des langues, de séparer les races qui les ont parlées ; puis l'*Anthropologie* ou *Histoire naturelle de l'homme* nous apprend à en fixer les caractères spécifiques par l'examen de leur structure anatomique.

Toutes deux ont été d'un grand secours dans cette œuvre de restitution de l'arbre généalogique des anciens peuples de l'Europe. Mais, hâtons-nous de le dire, la critique doit être fort réservée en ce qui concerne les déductions à tirer de ces deux ordres de faits. La communauté de langues n'entraîne pas nécessairement celle d'une identité d'origine

et l'histoire est pleine d'exemples de cette indépendance réciproque. Ainsi les Germains, au moyen âge, sont arrivés par la force à imposer leur langue aux Slaves des bords de la Baltique et ces derniers n'en ont pas moins gardé leurs caractères de race parfaitement définis<sup>1</sup> ; de même, dans la vallée du Danube, le type dit celtique s'est conservé presque sans altérations chez des populations qui parlent depuis des siècles la langue allemande.

En ce qui concerne l'Anthropologie, il ne faut jamais oublier que cette science est encore à ses débuts, que les divers types étudiés sur les squelettes ne présentent en somme que des différences minimes, que les phénomènes de croisement et d'hybridité rendent parfois les généralisations fort problématiques. Malgré ces difficultés, l'anthropologie est d'un grand secours pour l'ethnologie concurremment avec l'archéologie et la linguistique. Toutes trois réunies peuvent conduire à des déductions très rationnelles, mais point encore définitives.

Il y a bientôt deux siècles, un savant dont la France n'a pas oublié le nom, le P. Pezron<sup>2</sup>, au cours de recherches sur les langues primitives des peuples, fut frappé du nombre considérable de mots semblables qui se rencontrent dans le persan et l'allemand modernes. « L'on pourra peut-être s'imaginer que je prends plaisir à me moquer du monde, quand je dis que la langue persane telle qu'elle est encore aujourd'hui tient beaucoup de celle des Teutons. »

Recherchant quelle pouvait être la cause d'un phénomène aussi singulier, il n'hésita pas à admettre que les Perses, de

<sup>1</sup> De Quatrefages, *La Race prussienne*, Paris, 1872, in-12, et *Revue Scientifique*, 13 juillet 1872, et 19 avril 1873.

<sup>2</sup> *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes autrement appelés Gaulois*, par le R. P. Dom Pezron, docteur en théologie, etc., Paris, MDCCLIII, p. 320.

même que les Germains, avaient une origine commune et que le peuple primitif dont ils descendent tous deux habitait le centre de l'Asie.

Lorsque, vers la fin du siècle dernier, l'étude du sanscrit permit d'établir l'unité d'origine des langues dites Indo-Européennes, ce fut aux linguistes anglais que fut attribué tout le mérite de cette magnifique découverte. Sans vouloir trop le diminuer, je crois qu'il n'était que juste de faire valoir ici les droits de priorité d'un savant français.

Quoi qu'il en soit des titres de ce précurseur, les recherches admirables de Frédéric Schlegel, François Bopp, Burnouf, Adolphe Pictet, mais surtout celles de Max Müller<sup>1</sup> sur les racines primitives des langues européennes, ont permis d'établir que, vers le xx<sup>e</sup> siècle avant notre ère, une race puissante et nombreuse partie des hauts plateaux de l'Asie centrale vint occuper le continent occidental alors habité par des peuples peu nombreux et moins avancés en civilisation. Après avoir envoyé une fraction considérable des leurs vers l'Inde et la Perse, les Aryas ou Européens primitifs, comme il est convenu d'appeler ces immigrants à leur arrivée, demeurèrent longtemps confinés dans le centre de l'Europe entre la Baltique, le Rhin, le Danube, le Niemen et le Dnieper à peu près à la place où se trouvent actuellement les empires d'Allemagne et d'Autriche et une partie de la Russie d'Europe. Au bout d'un nombre de siècles qu'il est

<sup>1</sup> A. Pictet, *Du culte des Cabires chez les anciens Irlandais*, Genève et Paris, 1824. *Les origines européennes ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique*, Paris, 1859-1863.

Michel Bréal, *Mélanges de mythologie et de linguistique*, Paris, 1878, p. 376. *Les racines indo-européennes*.

Pour l'histoire, voir Max Müller. *Science du langage*, ouvr. cité. Pour les découvertes les plus récentes cf. O. Schrader, *Sprachver-gliechung und Urgeschichte* (Comparaison des langues et histoire primitive, 2<sup>e</sup> édit., Iéna 1890).

encore impossible de préciser, ils se divisèrent en plusieurs groupes : les uns se dirigèrent vers le midi et furent les ancêtres des Grecs et des Latins. D'autres, après avoir gagné les pays les plus occidentaux donnèrent naissance à cette race ligure, si célèbre dans l'histoire, qui paraît avoir occupé pendant de longs siècles la plus grande partie des Gaules, le nord de l'Italie et les îles britanniques, au moins en partie.

Les récents travaux de M. d'Arbois de Jubainville s'appuyant sur des arguments tirés de la linguistique ont définitivement démontré l'origine aryenne des Ligures.

Quant au reste du peuple Aryen ou pour mieux dire des Européens primitifs, il n'exécuta que bien plus tard ses diverses migrations. Les Celtes primitifs qui, comme nous l'avons vu plus haut, sont désignés dans la suite sous le nom de Galates occupaient les vallées du Rhin et du Danube dans toute leur étendue, depuis la mer du Nord jusqu'aux Alpes Rhétiques d'un côté, de l'autre jusqu'au voisinage des Thraces et des Illyriens qui, au rapport des anciens historiens ont de bonne heure révélé leur existence propre au milieu des nations barbares. Les Slaves vivaient encore à l'état demi-sauvage dans les forêts de la Lithuanie. Quant aux Germains, resserrés dans les régions du Nord entre la frontière septentrionale des Celtes et la mer Baltique, ils demeurèrent longtemps inconnus aux Grecs et aux Romains. Seule, suivant le même savant, la linguistique permet de reconnaître leur existence à cette époque reculée, plusieurs siècles avant leur première apparition dans le nord des Gaules. Ils étaient alors soumis aux Celtes et ils demeurèrent dans cette servitude pendant une période de temps qu'il est impossible de déterminer, mais qui fut certainement très longue. La pauvreté de leur vocabulaire en ce qui concerne les termes relatifs à l'art de la guerre qui sont tous représentés par des mots celtiques, l'extrême déformation de la langue pendant la période

d'esclavage, de plus, l'introduction dans cette langue de mots celtiques antérieurement à la première substitution des consonnes explosives germaniques : tous ces arguments empruntés à la grammaire comparée démontrent l'ancienneté des rapports qui ont existé entre les deux races. Ces données permettent de fixer au moins vers la fin du v<sup>e</sup> et au iv<sup>e</sup> siècle avant notre ère l'époque de la révolte des Germains contre les Celtes et de leur affranchissement définitif. A cette date remonte, en effet, le début d'une série d'invasions dont les contre-coups dans les temps historiques sont ainsi rendus parfaitement intelligibles.

Ainsi la rivalité des Celtes et des Germains ne date pas, comme on le croit, de l'invasion d'Arioviste dans les Gaules si glorieusement refoulée par César : elle remonte presque aux temps fabuleux.

Quelle que soit la parenté ethnique des Galates avec les Germains, il est absolument certain que ces deux races ont toujours été distinctes; elles ne sont pas issues l'une de l'autre, mais se sont détachées d'un tronc commun. Les écrivains de l'antiquité en avaient une sorte d'intuition et plusieurs d'entre eux ont insisté sur les différences physiques et morales qui les séparaient<sup>2</sup>. Elles étaient d'ailleurs aussi accentuées au premier siècle avant Jésus-Christ qu'elles le sont encore de nos jours. Qu'on veuille bien comparer les bandes farouches d'Arioviste avec ces charmants Eduens presque aussi cultivés que les Romains qu'ils appelaient à leur secours. Quel rapport pouvait-on établir entre les Usipètes et les Tenchtères<sup>2</sup>, nomades sauvages des forêts de la Germanie et les Arvernes ou les Séquanes, qui étaient

<sup>1</sup> Voir ces textes dans Mézerai, *Histoire de France avant Clovis*, Amsterdam, 1692, liv. I<sup>er</sup>, § 1, II, III.

<sup>2</sup> Plutarque, *Vie de César*, c. XXII. — César, *Bell. Gall.*, liv. IV, c. VI et suiv. (Coll. Panckoucke).

arrivés au moment de la conquête romaine à un haut degré de civilisation et avaient déjà essayé des différentes formes de gouvernement. Ces remarques sont corroborées par ce fait bien digne d'être signalé, que le nord de la Belgique, colonisé depuis longtemps par des peuplades germaniques, était à la même époque plongé dans la barbarie la plus profonde.

Mais revenons aux origines : une fois délivrés de la domination de leurs anciens maîtres, les Germains refoulent les Celtes vers le Sud et vers l'Ouest. Il se produit alors dans ces deux directions une terrible poussée de peuples et de tribus et nous voyons vers l'année 390 les Galates pénétrer dans cette Italie du nord où les avaient précédés depuis longtemps, comme nous l'avons vu plus haut, les Celtes de la préhistoire. Ce sont, dit un annaliste célèbre, des inconnus, ils viennent des bords de l'Océan et des extrémités de la terre et ce texte est bien confirmatif de ce que nous a appris la linguistique, à savoir que les Celtes viennent d'être chassés par les Germains des rives de la mer du Nord et de l'Allemagne occidentale.

Nous n'avons à parler ici en détails, ni du siège de Clusium, ni de la prise de Rome par les armées Galates, ni de l'établissement de leurs hordes dans la vallée du Pô ; ce sont des épisodes qui appartiennent à l'histoire classique, que Polybe et Tite-Live ont parfaitement décrits ; ils n'ont rien à faire avec les problèmes d'ethnologie que nous discutons. Nous ferons seulement remarquer qu'à diverses reprises des envahisseurs de même race traversèrent de nouveau les défilés des Alpes, soit qu'ils fussent attirés par l'ardeur du pillage, soit que la pression continue des peuplades germaniques les y ait contraints ; cette dernière opinion nous semble la plus vraisemblable.

A cette époque, c'est-à-dire vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle avant notre ère, la masse des peuplades galates s'est rap-

prochée du Rhin, quelques-unes même l'auront bientôt franchi.

Voici quel était alors, suivant M. d'Arbois de Jubainville, le savant que j'ai cité si souvent, la position respective des diverses nations galates qui devaient ultérieurement occuper pour toujours le territoire des Gaules. Les Helvètes se trouvaient placés entre le Rhin, le Mein et la Bohême. Au nord du Mein entre le Rhin, l'Elbe et la mer du Nord habitaient les Volkes, les Allobroges, les Voconces et les Helves. Là encore étaient cantonnées les nombreuses tribus des Belges qui chassèrent du nord des Gaules les Eduens et les Séquanes qui s'y étaient déjà fixés, pour fonder à leur tour une puissante ligue<sup>1</sup> et pousser leurs conquêtes jusque dans les îles Britanniques.

Dans l'enceinte de montagnes qui circonscrit la Bohême, les historiens nous signalent la présence des Boïens dont une fraction vint s'établir au *iv*<sup>e</sup> siècle dans l'Italie du Nord. Mais la masse de la nation n'émigra pas et fut plus tard asservie et absorbée par les peuplades germaniques.

Dans le nord de la Bohême, nous trouvons encore les Volkes Tectosages qui, en 278, allèrent fonder en Asie Mineure le royaume de Galatie et dont quelques tribus étaient déjà venues s'établir sur les bords de la Garonne. Des rapports évidents de noms de villes et de pays nous permettent de suivre les mouvements de ces peuples en Italie, dans les Gaules et les régions transrhénanes leur habitat primitif.

<sup>1</sup> De nombreuses tribus germaniques accompagnèrent et suivirent les Belges dans la conquête du nord de la Gaule. J'ai cherché dans un précédent travail à faire la part de l'élément gaulois et de l'élément teuton dans l'évaluation de la population des Gaules. Cf. H. Mollière, Sur la fécondité relative de la race celtique (*Lyon Médical*, 1892), et Dr G. Lagneau, *Dict. encycl. des sciences médicales*, article FRANCE : *Anthropologie*, p. 716 et 717, IV<sup>e</sup> série, t. IV.

Ainsi s'explique le récit de Tite-Live dont la discussion a servi de point de départ à ce travail. Les peuples qu'il fait venir de la Gaule transalpine n'y étaient point encore arrivés. Ils étaient alors en Germanie avec les mêmes noms qu'ils ont portés plus tard soit en Gaule, soit en Italie. Les Cénomans que Tite-Live considère comme issus des Volkes Tectosages se retrouvent en même temps dans les Gaules, comme dans la Cisalpine, etc.

Jusqu'à la fin du *iv*<sup>e</sup> siècle l'établissement des diverses nations galates en deçà du Rhin paraît s'être effectué peu à peu, dans le nord et le centre, où la population composée d'*Allophilles* (je m'expliquerai plus loin sur ce mot), de Ligures et d'Ibères, rétrograda vers le sud où se mélangea avec eux. Nous possédons des détails plus circonstanciés sur ces événements dans les régions de l'Est et du Sud-Est<sup>1</sup>. L'étude des noms géographiques et quelques textes anciens nous apprennent que les Ligures occupaient depuis des siècles toute la vallée du Rhône depuis le Valais, jusqu'aux bords de la Méditerranée où ils étaient en guerres perpétuelles avec les colonies phocéennes. Aristote qui écrivait sous le règne d'Alexandre, nous le dit formellement et il spécifie que, de son temps, la perte du Rhône se trouvait en pays ligure. Peu après a lieu l'invasion des Galates du Danube qui battent les Ligures, les refoulent dans les montagnes, sans arriver toutefois à les réduire complètement jusqu'au littoral.

Comme je l'ai dit plus haut, le nom de Celto-Ligures

<sup>1</sup> A Tiefenau près de Berne, en explorant un vieux champ de bataille, du temps de l'âge du fer, on a trouvé des débris de chars, de nombreuses épées de fer, des fragments de cottes de mailles ainsi que des monnaies gauloises et massaliotes antérieures à notre ère. (Sir John Lubbock, *L'Homme avant l'histoire*, trad. fr. de Barbier. Paris, 1867, p. 172.) Il s'agit sans doute d'un des nombreux épisodes de la lutte des aborigènes contre les Galates envahisseurs.

porté par une peuplade qui habitait le nord de notre Provence indique qu'en ce point, vainqueurs et vaincus s'étaient mélangés. L'histoire écrite ne nous a pas laissé d'autres renseignements sur les luttes à la suite desquelles la domination des Galates a remplacé celle des Ligures dans le sud-est de la Gaule. L'archéologie, toutefois, nous en révèle quelques traces. L'étude de curieux bas-reliefs retrouvés dans un vieil oppidum, près d'Aix-en-Provence et si bien décrits par Rouard <sup>1</sup>, semble faire croire qu'ils représentent une scène de victoire des Galates sur les Ligures. D'autre part, les camps retranchés, entourés de murs de pierres sans appareil, découverts sur les sommets de plusieurs montagnes de la Corniche par MM. de Chambrun de Rosemont et Desjardins (de Lyon), peuvent être considérés comme les points de refuge des populations liguriennes pressées au nord par les Galates et au sud par les Colonies Grecques <sup>2</sup>. La coutume qu'avaient les Ligures de vivre ainsi sur de hautes montagnes pour y conserver leur indépendance a été déjà signalée par Diodore de Sicile et d'autres historiens.

Un siècle plus tard, Hannibal ne trouve plus que des Gaulois depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes et le passage du Rhône lui est disputé par les Allobroges qui sont de véritables Galates. Les renseignements que nous possédons sur cette association de tribus guerrières démontrent surabon-

<sup>1</sup> E. Rouard, *Bas-reliefs gaulois trouvés à Entremont, près d'Aix en Provence*, Mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions, Aix, 1851.

<sup>2</sup> T. Senequier, *Camps retranchés des environs de Grasse*, Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 1877; de Chambrun de Rosemont, *Etudes préliminaires sur les antiquités antérieures aux Romains*, Mémoire présenté à la Sorbonne, 8 avril 1874; T. Desjardins, *Les camps retranchés des environs de Nice*, Nice, 1879, avec deux planches fort intéressantes dues au crayon du savant architecte lyonnais.

damment leur arrivée récente de régions lointaines. Leur nom lui-même qui veut dire en celtique « ceux qui habitent un pays étranger <sup>1</sup> », par opposition à *Combrogés*, qui signifie *compatriote*, prouve bien qu'ils n'étaient pas autochtones. Plus tard, les Romains qui les ont vaincus louent à diverses reprises l'excellence de leur cavalerie dont ils se servent pendant les guerres civiles. Cette particularité singulière d'un peuple de montagnards passionné pour la cavalerie n'avait pas échappé à la sagacité de Mérimée qui ne pouvait en comprendre la signification à une époque où l'on n'avait pas l'idée de pareilles migrations, qui ne peuvent s'effectuer que par des peuples ayant de la cavalerie et sachant conduire les chevaux <sup>2</sup>.

La Gaule indépendante, telle que César nous l'a fait connaître plus tard, était à peine constituée qu'un événement d'une grande importance au point de vue qui nous occupe vint encore une fois bouleverser les nations transalpines. En l'année 112 avant Jésus-Christ, deux peuples germaniques, les Cimbres et les Teutons qui habitaient au sud de la presqu'île du Jutland, par suite de catastrophes physiques, mais plus vraisemblablement à cause d'un excès de population, résolurent d'aller s'établir en masse au midi de l'Europe. Partis des

<sup>1</sup> L'étymologie proposée par le scholiaste de Juvénal, « conquérant d'une terre étrangère », a été adoptée dans le même sens par M. d'Arbois de Jubainville. Il convient d'ajouter qu'on en a proposé beaucoup d'autres. Cluverius, Pilot, Zeuss, Diefenbach, Cf. G. Debombourg : *Les Allobroges*, Lyon, 1866. (Ext. de la *Revue du Lyonnais*). Voir aussi le ch. sur les Allobroges, de M. Lenthéric dans le t. 1<sup>er</sup> de son ouvrage intitulé : *Le Rhône*, Paris, 1893, in-8, et les cartes de J. Maissiat, *Hannibal dans les Gaules*, Paris, 1874, in-8. Sur les Allobroges, voir encore le récent ouvrage de P. Garofalo, *Gli Allobroges*, H. Welter, Parigi, 1895.

<sup>2</sup> Prosper Mérimée. *Etudes d'histoire Romaine*, Paris, 1853, p. 339, Conjuration de Catilina : « On est étonné de voir un peuple montagnard renommé pour sa cavalerie. »

rives de la mer du Nord, ils se précipitèrent comme une avalanche dans la direction du sud. Arrivés au pied des montagnes de la Bohême, ils se heurtèrent aux Boïens, peuple Galate, qui les repoussa et les obligea à se diriger plus à l'est. C'est alors probablement qu'ils eurent l'idée d'envahir la Grèce. Mais, un autre peuple gaulois, les Scordisques<sup>1</sup>, les arrêta au niveau des Balkans et les força à refluer dans la vallée du Danube. Leur présence jeta tout d'abord un trouble immense parmi les populations galates qui s'y trouvaient encore. Victorieux du consul romain Papirius Carbon, ils ne purent s'emparer de Noreia, capitale du Norique et durent renoncer à descendre en Italie. Ils tournèrent donc du côté de l'ouest. Après avoir dévasté toute cette contrée, ils rencontrèrent une nation celtique, les Helvètes, qui consentit à les accompagner dans les Gaules qu'ils ravagèrent ensemble d'une manière horrible pendant près de deux ans<sup>2</sup>.

Contrairement à l'opinion généralement admise, les Helvètes n'habitaient point alors la Suisse, mais un vaste territoire à l'est de celui de la Confédération actuelle et qui comprenait le sud du grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière, voire même quelques districts occidentaux de l'empire d'Autriche. Ainsi que nous l'apprend César, la nation

<sup>1</sup> Suivant Justin (*Justini ex Trogi Pompeii historiis externis*, lib. XXXXIII, p. 211, Parisii, Robert Estienne, 1543), les Scordisques habitaient au bord du Danube près de l'embouchure de la Save; Sainte-Croix, *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand*, Paris, 1810, p. 853, interprétant fautivement le même passage, les fait venir de la Gaule et les y fait retourner. Il s'agit simplement de leur premier établissement dans la Rhétie.

<sup>2</sup> C'est sans doute en prenant la partie pour le tout que Salluste, *Jugurtha*, c. cxiv, § 1, et Cicéron, *de Provinciis, consularibus*, c. xiii, § 32, ont pu dire que les Cimbres étaient des Gaulois. César n'ignorait pas leur origine germanique. Voir aussi Plutarque, *Marius*, c. XI.

des Helvètes se composait de quatre tribus, dont la plus connue était celle des Tigurins.

M. d'Arbois de Jubainville signale la preuve encore vivante du premier habitat de ce peuple dans des noms de lieu qui, comme *Tegernsee*, *Tegernbach* et *Tegernheim* en Bavière, *Tegernau* dans le grand-duché de Bade, *Tegernbach* dans la haute Autriche, trahissent l'ancienne occupation du pays par cette tribu des Helvètes<sup>1</sup>.

Après la défaite des Cimbres à Verceil, les Tigurins, comme les autres tribus helvétiques, durent subir la loi du vainqueur. Ils furent dirigés sur le territoire de la Suisse actuelle, alors presque inoccupé, et le nom de lieu *Tegernau*, qu'on retrouve encore dans le canton de Saint-Gall, est demeuré comme une preuve certaine de leur établissement définitif dans le pays. Ce récent cantonnement dans une région froide et montagneuse, ainsi que le souvenir de leurs courses antérieures dans les Gaules, explique pourquoi les Helvètes eurent la pensée de l'abandonner pour aller s'établir au nord de l'Aquitaine, tout près de l'Océan. Mais les autres peuples de la Transalpine, Ambarres, Eduens, etc., n'avaient pas oublié les terribles ravages qu'ils avaient commis en compagnie des Cimbres : ils appelèrent les Romains à leur secours et César, victorieux de cette nouvelle invasion, contraignit les Helvètes à regagner pour toujours le territoire qu'ils avaient quitté.

La bataille qu'il leur livra coûta la vie à 30.000 barbares ; lui-même éprouva des pertes si considérables que trois journées lui furent nécessaires pour ensevelir les soldats qu'il avait perdus.

<sup>1</sup> De même encore les Rauraques (*Raurici*), tribu gauloise (galate), que les cartes placent dans les environs de Bâle, venaient des bords de la Ruhr, affluent du Rhin près de Dusseldorf (*loc. cit.*).

Après de patientes recherches, exécutées à la demande de l'empereur Napoléon III, un de nos savants compatriotes, Valentin-Smith, a retrouvé l'emplacement du premier engagement entre César et les Tigurins. Il doit être placé exactement à Saint-Barnard, sur la rive gauche de la Saône, près de Trévoux. L'exploration méthodique de nombreux tumuli a permis d'y constater des débris d'armes et de poteries semblables à ceux que nous avons signalés dans les autres sépultures galates, preuve évidente de l'origine commune de tous ces peuples venus de la vallée du Danube<sup>1</sup>.

Pour en finir avec l'histoire des migrations des Helvètes et des Tigurins, je dirai que cette sorte de poussée des tribus barbares de l'est à l'ouest donne l'explication d'un passage des *Commentaires de César* dont, jusqu'à présent, on n'avait pas cherché à interpréter le sens. Après sa victoire sur les Helvètes qui, comme on vient de le voir, avaient cherché à pénétrer dans les Gaules, le général romain vainqueur trouva dans leur camp une liste détaillée donnant l'état de leurs forces, le nombre des combattants et des émigrants, le tout écrit en langue grecque<sup>2</sup>. Il pouvait paraître de prime abord singulier que cette langue ait été ainsi adoptée dans des régions si éloignées des côtes méditerranéennes d'où le génie de Massalie s'était à peine étendu sur une partie des Gaules. Mais après ce que nous avons dit plus haut des rapports des Celtes de l'Europe centrale avec la Macédoine, qui leur fournissait leurs monnaies qu'on retrouve

<sup>1</sup> J.-E. Valentin-Smith, *Fouilles dans la vallée du Formans (Ain) en 1862*. Documents pour servir à l'histoire de la campagne de Jules César contre les Helvètes, accompagnés de cartes et figures par A. Steyert, Lyon, 1888 (ext. de la *Revue du Lyonnais*), et von Gœler, *Cæsar's-Gallischer Krieg in den Jahren 58 bis 53 vor Christus*, Stuttgart, 1858, in-8, p. 15-16.

<sup>2</sup> Cæsar, *De bello Gallico*, lib. I, c. xxix.

encore aujourd'hui dans la vallée du Danube et jusque dans notre Gaule transalpine, il n'y a pas lieu d'en être surpris<sup>1</sup>. Les Helvètes et les Tigurins, à l'époque où ils occupaient leur plus ancien habitat, avaient sans doute subi depuis longtemps l'influence civilisatrice de l'Orient et conservé plus tard, après leurs migrations, la langue grecque pour leur diplomatie et leurs secrets d'Etat.

L'invasion des Cimbres et des Teutons laissa dans l'esprit des Gaulois un sentiment de terreur ineffaçable et facilita beaucoup la conquête romaine déjà commencée. C'est ainsi qu'ils recoururent une seconde fois à l'épée victorieuse de César pour refouler Arioviste et ses bandes germaniques au delà du Rhin. Quelques années plus tard, il les délivrait encore d'une irruption soudaine des Usipètes et des Tenchtères.

Rome sera désormais le bouclier de la Gaule contre la Germanie. A l'époque de l'insurrection de Vercingétorix, près d'un quart des Gaulois conservera l'alliance romaine ou une prudente neutralité. En présence d'ennemis irrécyclables et de barbares affamés, il ne saurait être question de rivalités mesquines, d'aspirations vers un idéal irréalisable. Les temps de l'Indépendance nationale sont bien passés et ils ne sont pas à regretter. Au III<sup>e</sup> siècle, à l'annonce de la révolte de Civilis et des préparatifs d'une invasion de l'autre côté du Rhin, les députés des Cités gauloises, réunis en assemblée, préférèrent la domination romaine qui doit les protéger à un affran-

<sup>1</sup> F. Robiou, *Histoire des Gaulois d'Orient*, Paris, 1866, in-8, p. 44, semble déjà reconnaître que le pillage du Trésor de Delphes ne saurait expliquer la présence de toutes les monnaies frappées à l'effigie de Philippe, père d'Alexandre, dans ces diverses contrées.

chissement qui les obligera à lutter seuls contre les Germains <sup>1</sup>.

Nous venons de suivre avec une grande certitude la marche des Celto-Galates, depuis les temps primitifs jusqu'à leur dernier établissement dans notre Gaule. Il nous reste à dire quelques mots d'un récent ouvrage dont nous n'admettons point les conclusions, bien qu'elles méritent d'être discutées. L'auteur, M. l'abbé Petitot <sup>2</sup>, ancien missionnaire en Afrique et en Amérique, appliquant aux peuplades primitives de l'Europe ses observations personnelles sur les nègres et les peaux-rouges a, lui aussi, cherché à tracer un tableau véridique des migrations des peuples de la Gaule. Prenant pour point de départ de ses théories trois passages de Strabon <sup>3</sup>, de Festus Avienus et de Plutarque, (les deux premiers à mon avis très discutables), il assigne positivement la région caucasique comme domaine primitif de notre race. Pour lui, les Celtes, qui ne sont autres que les Cimmériens, Cimbres, Cymris, etc., descendent de Gomer, tandis que les vrais Gaulois, Galls et Galates sont de la race de Magog et rentrent dans la grande classe des nations scythiques; mais ces deux races, proches parentes, ayant toujours vécu rapprochées l'une de l'autre ont fini par se confondre. Toutes ces assertions comme nous le verrons plus loin, sont contestables. Si la parenté des Galates avec les Scythes peut être soutenue, il n'en est pas de même entre les Celtes, les Cimbres, les Cimmériens et les Cymris

<sup>1</sup> Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. La Gaule romaine*, éd. revue par Jullian, Paris, 1891; ch. viii, p. 71. Si la Gaule a cherché à s'affranchir.

<sup>2</sup> Emile Petitot, *Origines et migrations des peuples de la Gaule jusqu'à l'avènement des Francs*, Paris, 1894, in-8°.

<sup>3</sup> Strabon, *Géog.* l. XI, c. vii, 1. — F. Avienus, *Ora Marit.*, V, 1214. — Plutarque, *Marius*, c. xi et xii.

qui n'ont absolument aucun rapport entre eux, car les Cimbres sont des Germains, les Cimmériens des Thraces et les Cymris des Celtes. Une simple analogie dans les noms a créé toute cette confusion.

L'auteur passe ensuite à l'étude de ce qu'il appelle les immigrations gauloises qu'il fait partir du Nord, de l'Est et du Sud. La méthode qu'il suit, qui consiste à rechercher principalement les analogies de noms de peuples et de lieux est à notre avis des plus dangereuses, surtout lorsqu'on se contente comme lui de ressemblances lointaines absolument contestables. Elle l'amène ainsi à faire venir les Taurisci du Norique, de la chaîne du Taurus en Asie Mineure; les Morins du nord de la Gaule, des Mauritanien de l'Afrique dont parle Salluste, etc., etc. Le temps n'est plus ou le bon Maissiat faisait dériver le nom du pays de Gex de celui des anciens Gésates, où régnait sans contestations le système des étymologies fantaisistes de Bacon-Tacon et de tant d'autres celtologues <sup>4</sup>.

Nous ne saurions donc accompagner M. Petitot dans une voie qui le conduit forcément à cette singulière conclusion: qu'il n'est pas un peuple de l'ancien monde qui ne soit représenté dans les Gaules.

Tel est, dessiné à grands traits, le tableau des migrations de la race celtique, ainsi que nous permettent de le retracer l'histoire et la linguistique; nous verrons bientôt que les arguments tirés de l'anthropologie viennent aussi à l'appui de cette conception.

Cependant, dans ces derniers temps, une sorte de réaction vient de se produire contre l'existence si générale-

<sup>4</sup> Jacques Maissiat, *Hannibal dans les Gaules*, Paris, 1874, p. 128. — Bacon-Tacon, *Recherches sur les origines celtiques principalement sur celles du Bugey*, Paris, an V.

ment admise des Aryas primitifs venus de l'Asie centrale, sur laquelle nous nous sommes appuyé nous-même dans ces recherches.

Elle a été conduite par des savants de mérite, et quoique nous ne partagions pas leurs opinions, nous devons pourtant les discuter.

Plusieurs linguistes allemands, MM. Cuno, O. Schrader et Schmidt, un anthropologiste viennois, M. Penka, ont déclaré tout dernièrement que la théorie aryenne ne pouvait plus être soutenue<sup>1</sup>. On avait d'abord objecté que dans les langues dérivées de l'indo-européen primitif, on ne retrouve aucune désignation de plantes, ni d'animaux pouvant faire admettre leur venue de l'Orient. A cet argument puéril, on peut répondre qu'il est de règle dans le langage de voir disparaître les mots qui ne répondent plus à une réalité, à moins qu'il ne s'agisse de leur application à un mythe religieux ou héroïque : tel, par exemple, le mot « lion » qui, ne dérivant pas du langage aryen, se retrouve dans toutes les mythologies, jusqu'en Occident où cet animal n'a jamais vécu dans les temps historiques<sup>2</sup>; tel aussi celui du grand serpent qui figure dans le panthéon des Scandinaves. Or, de même que le mot indo-européen, qui désigne une plante orientale, ne se retrouve plus en celtique et en teutonique, de même nos petits-enfants ignoreront celui du « loup », qui aura disparu, et l'expression française : « manger comme un loup », sera un archaïsme dont les grammairiens seuls comprendront la signification.

Un autre argument, tiré du même degré d'ancienneté du

<sup>1</sup> Les ouvrages et mémoires de ces divers auteurs sont analysés dans le livre d'Isaac Taylor, *L'origine des Aryens et l'homme préhistorique*, trad. de l'anglais par de Varigny, Paris, 1895.

<sup>2</sup> Alfred Maury, *Le lion de Nemée* (*Revue archéologique*, 1845-46), t. II, réimprimé dans *Croyances et légendes de l'antiquité*, Paris, 1863, in-12, p. 184 et suivantes.

sanscrit et du lithuanien vis-à-vis de la langue primitive, prouve simplement la simultanéité de l'émigration des deux peuples qui parlaient ces langues, l'un vers le sud de l'Asie, l'autre vers le nord-est de notre continent, et non la dérivation de l'un de ces idiomes de l'autre.

Enfin, contre l'origine asiatique de nos Aryas, on a fait la remarque que le vocabulaire indo-européen primitif ne renfermait pas de mots servant à désigner des animaux qui, comme le lion, le tigre et le chameau, existent encore dans la région du plateau central. D'autre part, on a également observé qu'après leur établissement dans des pays où ces animaux existaient aussi, certaines fractions de la race aryenne, les Hindous, par exemple, avaient dû emprunter ces mêmes mots à d'autres langues, preuve manifeste qu'ils ne les avaient pas apportés et que ces animaux n'existaient pas dans le pays d'où ils venaient. Assurément ces objections ne sont point sans valeur. Cependant, il n'est pas impossible que ces mots, appartenant au vocabulaire primitif, ne soient pas parvenus dans les langues dérivées (slave, gothique, celtique) comme tant d'autres expressions de bien plus grande importance, voire même quelques-unes relatives à la composition de la famille, comme père chez les Slaves, fils chez les Latins, sœur chez les Grecs, etc.<sup>1</sup>. On peut admettre aussi qu'avant la dispersion des Aryas, ces animaux aient disparu temporairement d'une région occupée par un si grand nombre d'habitants. Il n'est pas surprenant non plus que les conquérants de l'Est et du Sud, alors même qu'ils connaissaient ces animaux dans le pays qu'ils quittaient, ne les aient point reconnus au terme de leur odyssée par suite des

<sup>1</sup> Salomon Reimach, *L'origine de la civilisation aryenne et les aryens à l'époque néolithique*, annexe E, de l'ouvrage d'Al. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, Paris, 1891, p. 307.

variations que présentaient ces espèces suivant les latitudes et leur aient pour cela conservé les noms qu'ils tenaient des anciens habitants du pays.

Qu'on veuille bien comparer les différences qui existent entre les misérables lions de la Mésopotamie, figurés sur les bas-reliefs de Ninive et de Korshabad<sup>1</sup>, et le beau lion des bords du Gange; entre les félidés de taille moyenne de l'Asie centrale et le tigre royal du Bengale; entre le chameau de l'Asie antérieure et le dromadaire de la Bactriane.

Au point de vue ethnographique, les adversaires de la théorie des Aryas soutiennent que les races anciennes ou fossiles des périodes paléolithiques et néolithiques sont les ancêtres des peuples actuels, qui en dérivent tout simplement sans qu'on ait besoin de recourir à des migrations imaginaires. Ils s'appuient sur l'identité des caractères physiques entre les races présentes et celles dont on retrouve les débris dans les cavernes et les profondeurs du sol, correspondant aux périodes géologiques dont je viens de parler. Ainsi, pour M. Taylor, les Ibères, purs de tout mélange, ont le crâne et les os absolument semblables à ceux des anciens troglodytes de la Lozère. Ils ne viennent donc pas de l'Orient et sont les vrais autochtones du sud de la France et du nord de l'Espagne. De même, les populations anciennes du nord des Gaules et de la Grande Bretagne qui se rattachent à ce que nous appelons le type celtique (ligure pour quelques-uns), descendent d'une race des cavernes avec laquelle elles ont une grande analogie de conformation; on ne saurait donc non plus les faire venir de l'Orient.

A ces objections, nous répondrons d'abord que les Ibères, manifestement anariens au point de vue linguistique,

<sup>1</sup> Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, *l'Assyrie*, p. 188. Voir surtout la reproduction des bas-reliefs conservés au British Museum.

peuvent fort bien être venus de l'Orient par le nord de l'Afrique, comme semble l'indiquer leur grande ressemblance avec les Berbères et les Égyptiens primitifs (ceux dont on retrouve les restes sous forme de momies dans les sarcophages). Quant aux squelettes des cavernes, ils montrent parfois de grandes différences anatomiques comme nous le verrons plus loin, et l'homme fossile des cavernes de la Belgique représente très probablement un des types de ces populations kaïniques antérieures au déluge biblique dont l'existence a été si bien mise hors de doute par les beaux travaux de M. Lenormant<sup>1</sup>.

Certaines d'entre elles avaient aussi quelques rapports avec les Ligures dont nous aurons à discuter plus bas les caractères ethnologiques.

Mais puisque nous sommes sur le terrain de la défensive, nous demanderons à ces auteurs comment ils expliquent la présence dans les Indes d'une population parlant une langue dont les racines lui sont communes avec la plupart de celles de l'Europe, aussi bien dans l'antiquité que dans les temps modernes. A cette objection, ils nous répondent que, sans doute, un langage nouveau est venu de l'Orient apporté par une nation relativement peu nombreuse qui sut le faire prévaloir au milieu d'aborigènes moins civilisés, mais plus nombreux, qui ne tardèrent pas à les absorber dans leur masse. Pour nous, et il n'y a pas lieu de s'expliquer plus longuement, cet argument équivaut à une défaite, et, jusqu'à plus ample informé, les Aryas venus d'Asie, conquérants des races inférieures préexistantes, doivent

<sup>1</sup> François Lenormant, *Les origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux. De la création de l'homme au déluge*, Paris, 1880. De Chambrun de Rosemont, *Essai d'un commentaire scientifique de la Genèse : Origine de l'homme*, Lyon, 1891, in-8°.

être considérés comme les ancêtres directs des nations dites indo-européennes dont les Galates font partie.

De plus, il est bien certain que s'ils avaient été assez peu nombreux pour être absorbés complètement dans la masse des aborigènes, leurs langues auraient subi le même sort et n'auraient pas survécu à leur disparition.

#### § IV

Quelques mots sur la méthode des mensurations craniométriques.

- Son application à la détermination des populations primitives de la Gaule. — L'homme tertiaire et les habitants des cavernes.
- Civilisations paléolithiques et néolithiques. — Dolmens et tumuli. — Apparition des métaux. — Les peuples aborigènes.
- Les Ligures et les Ibères.

Il me reste maintenant à étudier les caractères propres à la race gauloise, considérée dans son dernier habitat, et ce n'est certes pas la partie la moins difficile de la tâche que je me suis imposée. On commettrait une grave erreur si l'on croyait que les diverses fractions du peuple galate, arrivées au terme de leurs migrations successives, aient trouvé la Gaule déserte et inhabitée. L'histoire, mais surtout l'archéologie préhistorique, nous apprennent qu'elle était occupée depuis le début de la période géologique actuelle par des populations variées, dont les caractères physiques et les mœurs nous ont été révélés par les ossements qu'on retrouve dans les profondeurs du sol et des cavernes, ainsi que par les objets de toutes sortes que renferment leurs tombeaux.

Avant d'aborder cette histoire de la Gaule avant les Gaulois et celle des Gaulois qui lui fait suite, il nous a paru indispensable d'entrer dans quelques détails techniques d'anthropologie pour bien faire comprendre les distinctions sur les-

quelles nous allons insister, basées en grande partie sur des différences anatomiques.

Dans l'antiquité et jusqu'au commencement de ce siècle, il était d'usage, lorsqu'on voulait décrire les caractères propres aux diverses races humaines, d'insister sur une série de signes extérieurs dont il est parfois bien difficile d'apprécier la valeur réelle comme spéciale à chacune d'entre elles. C'étaient la longueur de la taille, la couleur de la peau et des yeux, celle des cheveux qu'on invoquait tour à tour. On tenait compte également des variétés morales et intellectuelles, des mœurs et des coutumes, du langage. Certes, nous sommes bien loin de récuser la valeur de ces indications précieuses fournies par les anciens, mais elles ne nous paraissent pas être suffisantes pour fonder sur elles seules une classification vraiment positive des races diverses qui ont occupé notre sol. Par suite de la conquête ou de l'établissement d'une religion et d'une civilisation étrangères, les mœurs et le langage peuvent passer d'une race à une autre, qui peut en différer du tout au tout par ses caractères anatomiques.

Les savants de notre époque ont eu le mérite de découvrir la méthode qui permet de reconnaître à chaque race les caractères qui lui appartiennent. Elle repose sur les données fournies par l'étude du squelette tout entier, mais surtout du crâne qui, à lui seul, par les différences spécifiques qu'on y découvre, peut être considéré comme représentant l'être tout entier qu'on veut connaître. L'observation de tous les jours nous montre que chez telle race le crâne est arrondi, de forme globuleuse, disposition que l'on désigne sous le nom de brachycéphalie ; que chez telle autre, il affecte une forme allongée, se rapprochant d'un ovoïde, à laquelle on a donné celui de dolichocéphalie ; qu'il existe, en outre, une infinité de formes intermédiaires entre les types les plus

accentués dans ces deux genres (mésaticéphalie, sous-dolichocéphalie).

D'autre part, la méthode des mensurations rigoureuses des différents diamètres craniens a démontré que le chiffre exprimant le rapport qui existe entre les diamètres antéro-postérieur et transversal, auquel on a donné le nom d'indice céphalique, se prêtait aux calculs statistiques avec une grande précision. Si les chiffres ainsi fournis n'ont qu'une valeur relative au point de vue de l'évaluation rigoureuse du volume de l'encéphale, ils n'en conservent pas moins toute leur importance comme termes de comparaison <sup>1</sup>.

Voici la nomenclature de l'indice céphalique d'après Broca; les chiffres qu'elle nous donne permettront de comprendre sans difficulté les différences de races sur lesquelles nous allons insister :

Crâne dolichocéphale vrai : indice . . . . .	75 et au-dessous.
Sous-dolichocéphale . . . . .	75.1 à 77.7
Mésaticéphale . . . . .	77.8 à 80.0
Sous-brachycéphale . . . . .	80.1 à 83.3
Brachycéphale vrai . . . . .	83.4 et au-dessus.

Dans une étude aussi générale, nous n'avons pas à tenir compte d'autres mensurations pratiquées sur le squelette de la face, qui ont surtout de l'intérêt pour la différenciation des sous-classes entre elles.

Une fois en possession de cette précieuse méthode d'investigation, nous pouvons aborder l'étude des populations de la Gaule, depuis leur origine la plus lointaine jusqu'à l'arrivée des Romains.

<sup>1</sup> Broca, Article ANTHROPOLOGIE du *Dict. Encyclopédique des Sciences médicales* de Dechambre et Lereboullet. — De Quatrefages et Hamy, *Crania Ethnica*, Paris, 1882. Voir surtout les premiers chapitres. — Hamy, *Précis de Paléontologie humaine*, Paris, 1870. — Topinard, *L'homme dans la nature*, Paris, 1891, p. 148-9 (*Bibliothèque scientifique Internationale*).

Sans entrer dans aucune discussion sur la date de l'apparition de l'homme sur la terre, nous reconnaitrons avec M. de Quatrefages et les géologues les plus compétents, son existence dans notre Gaule à dater de l'époque quaternaire. C'est l'homme fossile, l'homme de la période des alluvions ou diluvienne, comme il est convenu de le désigner; contemporain du mammoth (*Elephas primigenius*), du rhinocéros (*Rh. Tichorinus*), de l'ours des cavernes et d'autres espèces disparues ou émigrées. Sa présence nous est révélée surtout par la quantité innombrable de silex taillés répandus soit à la superficie du sol, soit dans les couches profondes des alluvions primitives et à l'intérieur des cavernes. Quelques ossements, remontant vraisemblablement aux débuts mêmes de la période quaternaire, ont donné lieu à d'intéressantes discussions. La plupart de ces crânes fossiles sont franchement dolichocéphales, mais ils présentent un tel volume, de telles exagérations ou déformations dans certaines de leurs parties, que les anthropologistes furent d'abord unanimes à les rattacher à une race primitive ressemblant aux sauvages les plus dégradés. Mais des recherches plus approfondies, portant sur des séries appartenant à toutes les époques et à toutes les races, ont entièrement modifié cette manière de voir. Ainsi, le célèbre crâne fossile dolichocéphale trouvé à Néanderthal avec son front fuyant et l'énorme développement de ses arcades sourcilières, qu'on croyait représenter le type de transition entre l'homme et le singe, est presque semblable à celui de saint Mansuy, évêque de Toul au <sup>v</sup>e siècle, personnage remarquable par son intelligence et sa piété. Il ne serait pas difficile de trouver d'autres exemples. Dans une église, bâtie au commencement du moyen âge, dans la petite île du lac d'Orta en Italie, on conserve dans un reliquaire le crâne de saint Jules, qui présente aussi un volume et une longueur vraiment extraordinaires. L'histoire ecclésiastique

nous apprend encore qu'il ne s'agissait pas d'un dégénéré. On cite également celui du roi d'Ecosse Robert Bruce comme représentant le type de ces races primitives et, au xvii<sup>e</sup> siècle, un gentilhomme danois, Kai Likke, avait aussi ce même front fuyant, avec énorme développement des arcades sourcilières (Zeuss, Pösche, Taylor, etc.).

Dans notre région lyonnaise, les stations se rattachant à la période du silex se rencontrent en assez grand nombre. J'ai trouvé moi-même, dans mon enfance, à Rochecardon près Lyon, dans une sablonnière, un grattoir et une pointe de flèche en silex. Il en a été rencontré de semblables sur divers points du Mont-d'Or lyonnais et dans le département de l'Ain (grotte de la Balme), etc., etc. Par contre, on ne possède qu'un seul crâne qui puisse être attribué à ces temps reculés. Il a été découvert, en 1866, dans la caverne de Béthenas, près de Crémieu, et M. Chantre<sup>1</sup> en a donné la figure et la description. Appartenant au type sous-brachycéphale, ce crâne, qui remonte à coup sûr aux temps quaternaires, ne montre pas de prognatisme. Il est remarquable par la solidité de son ossification. Ce qui le distingue surtout, c'est la proéminence des arcades sourcilières due à l'exagération de développement des sinus frontaux qui lui donne une apparence de dégradation contredite par le reste de la conformation anatomique. En résumé, l'homme quaternaire, sur quelque point de notre territoire qu'on l'étudie, n'a jamais présenté les caractères d'un dégénéré.

Peu à peu il s'est civilisé, ainsi que nous le montrent les traces qu'il nous a laissées dans les cavernes de la Belgique, mais surtout dans celles du sud de la France. Ici nous

<sup>1</sup> Ernest Chantre, *Etudes paléo-ethnologiques ou Recherches géologico-archéologiques sur l'industrie et les mœurs de l'homme des temps anté-historiques dans le nord du Dauphiné et les environs de Lyon*, Paris-Lyon, 1867, page 33, pl. II.

sommes en présence de la race dite des Cavernes, contemporaine du renne qu'elle a presque domestiqué, race de chasseurs et de pêcheurs s'adonnant à l'art de la sculpture et de la gravure sur os, dont on a trouvé dans plusieurs stations de fort curieux spécimens<sup>1</sup>: ils indiquent évidemment chez ces primitifs un certain degré de civilisation. A ces troglodytes qui ne connaissent toujours que le silex et ne se sont pas encore livrés à l'agriculture, succède brusquement une race nouvelle qui fait usage des instruments de pierre polie et dont la domination se perpétuera jusqu'à l'introduction des métaux, et même au delà. C'est une race robuste et intelligente venue de l'Orient, qui a subjugué celle des cavernes et se l'est assujettie. Elle apporte avec elle les deux plus puissants agents de toute civilisation: l'usage des céréales et celui des animaux domestiques. Elle a amené d'Asie en Europe, le bœuf asiatique et le chien domestique dont on ne trouve nulle trace antérieurement. Tandis que l'homme des Cavernes qui s'était borné à la domestication du renne faisait la chasse au cheval, au bœuf, à la chèvre et au mouton, de même qu'aux autres animaux sauvages, le nouveau venu opère la domestication de toutes ces espèces, en même temps qu'il remplace la forêt vierge par d'opulentes moissons. Il se sert de nombreux instruments en os et en pierre polie et inhume ses morts sous des monuments mégalithiques appelés dolmens. Beaucoup de ces monuments singuliers sont parvenus jusqu'à nous et l'aire de leur distribution géographique montre bien que ceux qui les ont construits venaient de l'Orient et qu'ils ont pénétré dans les

<sup>1</sup> Outre les figures intéressantes des livres et mémoires de MM. Bertrand, Piette, etc., voir la planche VIII (gravure à l'eau-forte) du bel ouvrage de Raoulet Octave de Rochebrune intitulé: *les Troglodytes de la Gartempe; fouilles de la grotte des Cottés*, texte et atlas, Fontenay-le-Comte, 1881, in-4.

Gaules du nord-est au sud-ouest. M. Bertrand a publié une carte de l'Europe où la limite des contrées où se rencontrent ces monuments est figurée par une ligne qui, après avoir longé la rive gauche du Rhône depuis la Méditerranée irait atteindre perpendiculairement le Rhin, près de son entrée en Hollande, obliquerait ensuite légèrement à droite vers la frontière belge pour aller, de là, parallèlement à la Baltique rejoindre les steppes de la Russie d'Europe et de l'Asie<sup>1</sup>.

Ainsi, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, les trois quarts de la France, toute l'Allemagne du Nord, les provinces Baltiques et les pays Scandinaves appartiennent à la région des dolmens qu'on ne retrouve pas dans la vallée du Danube, la Gaule orientale et la Cisalpine où ils sont remplacés par les *tumuli* ou tertres funéraires.

Le savant directeur du musée de Saint-Germain n'a signalé la présence d'aucun dolmen dans notre département du Rhône. Cependant, en 1889, notre collègue, M. Vachez en a décrit un, connu sous le nom de *la pierre Mougy* situé dans une forêt sur les bords de la Coise près de Larajasse<sup>2</sup>. Comme il appartient au bassin de la Loire, il rentre ainsi dans les limites extrêmes assignées par M. Bertrand. Mais la pierre branlante qu'on voyait encore à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle sur la colline de Fourvière, près de la porte Saint-Just, se trouvait bien en dehors de ces limites<sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit, il est impossible d'en signaler d'autre exemple dans notre

<sup>1</sup> La limite des Dolmens avait été déjà parfaitement fixée par James Fergusson dans la carte placée à la fin de son ouvrage intitulé : *Les Monuments mégalithiques de tous les pays, leur âge et leur destination*, avec une carte et 230 gravures, trad. de l'anglais par l'abbé Hamard, Paris, 1878, in-8.

<sup>2</sup> Vachez, Le dolmen de Vaudragon (*Revue du Lyonnais*, t. VII, 1889, p. 461).

<sup>3</sup> J. Spon, *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, Lyon, 1675, p. 61.

région : à quelques kilomètres à l'est de Lyon commence l'aire des *tumuli* qui couvrent les Dombes où ils sont désignés sous le nom de *Poypes* et *Molars*<sup>1</sup>.

L'âge de la pierre polie dite période néolithique par opposition à la précédente dite paléolithique caractérisée par les instruments de silex, semble avoir duré dans les Gaules pendant un laps de temps considérable. Elle se révèle à nous par ces dolmens et les innombrables instruments de pierre polie disséminés sur le sol et qu'on rencontre encore à chaque instant. J'ai trouvé moi-même à Rochecardon, dans un bois de chênes, une petite hachette en fibrolite qui fut présentée à l'Académie des sciences par M. Damour. Nos géologues, MM. Falsan et E. Chantre en ont trouvé d'analogues sur le mont Thou et dans plusieurs autres localités de la région lyonnaise<sup>2</sup>. Il n'est pas de ville en France qui n'en possède dans son musée de remarquables échantillons ; preuve irréfutable de l'intensité de la civilisation néolithique dans nos contrées.

Comme nous l'avons vu plus haut, dans le nord de l'Italie et la vallée du Danube où il n'y a pas de dolmens, l'âge de la pierre polie y est très pauvre, mais par contre les métaux y apparaissent de très bonne heure. A Halstatt comme à Sesto-Calende chez les proto-celtes, nous avons vu le bronze et le fer réunis dans les mêmes sépultures.

Si l'introduction de la pierre polie en Gaule se rattache à une migration venue de l'Orient, il n'en est plus de même

<sup>1</sup> Chantre, ouvrage cité, page 84. Les prétendus dolmens du mont Saint-Bernard (sommets de Liddes et de Mont-Mort) découverts par le chanoine Grenat, qui feraient exception à cette règle, ont été reconnus pour n'être que de simples autels primitifs. Hilaire Gay, *Histoire du Vallais* (sic), t. I, p. 12 et 13, Paris, Genève, 1888.

<sup>2</sup> Arnould Locard et Falsan, *Monographie du Mont-d'Or Lyonnais*, Paris-Lyon, 1866, pl. II, Instruments de l'âge de pierre. — Steyert, *Nouvelle Histoire de Lyon*, 1895, t. I, p. 16.

de celle du bronze dont l'usage paraît s'être répandu par voie d'échange et de relations commerciales avec la Scandinavie et le centre de l'Europe, pendant la dernière moitié de la période néolithique.

Ainsi s'explique la présence d'instruments de bronze mélangés à la pierre polie. Cette dernière particularité est surtout spéciale aux cités lacustres où l'on rencontre en même temps que le bronze en abondance, d'admirables spécimens dans les deux genres.

Avec cette période mixte, nous touchons à l'aurore des temps historiques. Les dernières habitations sur pilotis de la Suisse et du nord de l'Italie paraissent contemporaines de la fin des grands empires de l'Orient, alors qu'Athènes venait de naître et que d'épais bocages d'yeuses, de myrtes et de lauriers couvraient encore les sept collines sur lesquelles devait s'élever la cité de Romulus<sup>1</sup>. L'usage du fer a commencé à se répandre dans la vallée du Danube parmi les tribus les plus anciennes et les Galates nouvellement venus qui le tenaient de l'Orient.

Nous avons résumé en ces quelques pages toute une période de l'histoire de l'humanité qui demanderait plusieurs volumes pour être seulement esquissée avec les détails qu'elle comporte. Mais cet exposé rapide est suffisant pour bien poser les problèmes d'ethnologie qui nous restent à élucider. Nous avons déjà dit quelques mots de la race primitive dite de Néanderthal avec ses caractères anatomiques si particuliers et si tranchés. L'étude d'ossements trouvés sur différents autres points et dans les mêmes conditions permet de conclure que cette race primitive paraît avoir occupé une grande partie de l'Europe occidentale. Nous

<sup>1</sup> J.-J. Ampère, *l'Histoire Romaine à Rome*, t. I, Paris, 1862, § II. Etat primitif du sol romain, p. 19 et suivantes. — A. Bertrand (*loc. laud.*)

avons vu plus haut qu'on en a rencontré des spécimens au moyen âge et dans les temps modernes. Suivant MM. de Quatrefages et Hamy, ils seraient aujourd'hui même assez nombreux, d'où il résulte pour les deux savants français que le type néanderthalien se retrouve encore dans les populations modernes qui paraissent manifestement descendre en partie des races quaternaires.

Les ossements et autres objets qui proviennent de l'âge des cavernes et de la pierre polie sont beaucoup plus nombreux et nous conduisent à des conclusions bien plus rigoureuses.

Il est parfaitement établi aujourd'hui que les dolmens étaient de véritables tombeaux et sous plusieurs d'entre eux, on a pu recueillir dans des chambres sépulcrales de précieux débris, des crânes surtout, dont on a pris les mensurations. On a pu établir de la sorte un certain nombre de séries du plus grand intérêt. MM. Broca et Hamy ont reconnu d'abord que la plupart des races paléolithiques et néolithiques surtout les plus anciennes, sont dolichocéphales et qu'elles se rapportent en général au type dit de Cro-Magnon découvert par M. Lartet dans une localité du département de la Dordogne qui porte ce nom.

De l'identité qui existe entre les ossements trouvés dans une caverne à Engihoul près de Liège avec ceux de Cro-Magnon, M. Hamy est arrivé à conclure que cette dernière race dolichocéphale s'est étendue dans les temps quaternaires du midi de la France à l'est de la Belgique. « L'anatomie le démontre aujourd'hui, comme l'archéologie le prouvait hier. Et ce n'est pas, ajoute-t-il, le résultat le moins intéressant des comparaisons que je viens d'instituer, que celui qui nous permet de tracer ainsi sur une carte l'extension géologique aux temps primitifs d'une race qui a joué un aussi grand rôle dans l'Ethnologie de l'Europe occi-

dentale<sup>1</sup>. » En outre, on a rencontré sur l'étendue du territoire de la France comme de la Belgique les restes d'autres races, celles-là manifestement brachycéphales, dont la dernière appartiendrait peut-être à ce qu'on est convenu de nommer la race Celtique ou même Ligurie.

Les sondages pratiqués par M. Martin dans les carrières de Grenelle, à Paris, donnent la démonstration mathématique de l'antériorité des races dolichocéphales sur les brachycéphales qui ont fini par prédominer dans nos pays. Tandis que les sables de fond renferment des fragments osseux du type néanderthalien, ceux des moyens niveaux ont fourni des crânes se rapprochant de Cro-Magnon, et les couches supérieures des brachycéphales contemporains du renne !

Ces diverses constatations faites sur un grand nombre de crânes anciens et modernes ont amené MM. de Quatrefages et Hamy à cette conclusion générale applicable aussi bien à la Gaule qu'aux autres parties du monde, à savoir : qu'aucune des races humaines fossiles n'a disparu, qu'on peut les reconnaître encore toutes au milieu des populations postérieures avec lesquelles elles se sont mélangées.

Le nord et le centre des Gaules étant habités jusqu'aux temps contemporains d'Hérodote par ces races autochtones, il n'est donc pas surprenant que les anciens géographes, ses compatriotes, n'y aient point mentionné les Celtes (Galates) qui, à cette époque reculée, campaient encore dans la vallée du Danube et les forêts de la Germanie.

Ainsi donc, lorsque les Galates arrivèrent sur les bords du Rhin, les territoires qui forment la Gaule actuelle étaient habités par des races innomées qui, à ce moment, sortaient

<sup>1</sup> E.-T. Hamy, *Note sur les ossements humains fossiles de la seconde caverne d'Engihoul près Liège*, Extrait des *Bulletins de la Société d'anthropologie*. Paris, 1872, page 19.

à peine de la période néolithique. Les anciens n'en avaient aucune connaissance, c'était pour eux des peuples inconnus et même au II<sup>e</sup> siècle, longtemps après l'arrivée du dernier ban de l'invasion galate, Polybe, déclarait que ceux qui parlent de ces régions ou en écrivent, n'en savent pas plus que lui-même et ne font que débiter des fables.

Cependant, sur les côtes de la Méditerranée, entre l'Espagne et l'Italie, deux races barbares nous sont signalées depuis longtemps : les Ligures d'abord, dont le domaine s'étend des Apennins à l'embouchure du Rhône, puis les Ibères qui occupent presque toute l'Espagne ainsi que les territoires de la Gaule compris entre les Pyrénées, la Garonne et les Cévennes. Comme nous l'avons dit plus haut, l'origine du peuple ligurie est entourée d'une grande obscurité. Tandis que certains savants, Müllenhoff par exemple, les considèrent comme n'appartenant pas à la famille Indo-Européenne, d'autres, avec M. d'Arbois de Jubainville, à défaut de monuments de leur langue, se basent sur la comparaison des racines des noms de lieux qu'ils doivent avoir occupés pour affirmer qu'ils ont une étroite parenté avec les autres branches de la race aryenne dont ils ont en quelque sorte formé l'avant-garde en Occident. Cette étude d'un genre tout nouveau a conduit l'éminent historien linguiste à cette conclusion inattendue : « Qu'au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les Ligures occupaient la plus grande partie du territoire dans lequel, au temps d'Hérodote, c'est-à-dire au siècle suivant, les Celtes se trouvaient établis, » à savoir, outre la Gaule, l'Italie presque entière, la Suisse, la haute Bavière, le Tyrol, l'Espagne et le Portugal. Il s'appuie en outre sur plusieurs textes des géographes grecs et latins qui nous les montrent un peu partout dans l'ancien monde, voire même sur les rives lointaines de l'Océan, au sein des glaces et des frimas. On serait donc autorisé à admettre qu'à l'arrivée des Galates, les Ligu-

res étaient en possession de la Gaule entière et qu'ils avaient déjà subjugué les populations autochtones dont nous avons parlé plus haut. Les renseignements qui nous sont donnés par les études anthropologiques nous obligent à une grande réserve vis-à-vis de telles affirmations. Les travaux remarquables de MM. Nicolucci, de Mortillet et Pruner-Bey, Lagneau, ont permis d'établir un véritable type ligure qui se rencontre rarement en dehors des limites généralement attribuées à ce peuple sur les bords de la Méditerranée et diffère beaucoup du type principal reconnu dans le centre de la France et le bassin du Danube. On peut assigner à ce type ligure les caractères suivants : extrêmement brachycéphale, crâne arrondi, haut, petit, peu volumineux, d'assez faible capacité, ayant un indice céphalique horizontal d'environ 87 pour 100 et un diamètre antéro-postérieur de 16 centimètres seulement, avec face large et peu haute, des orbites larges également. Les os des membres grêles et courts ; stature moyenne ou peu élevée, fosse olécranienne de l'humérus souvent perforée, fémurs un peu courbés dans le sens antéro-postérieur, etc. Ces caractères diffèrent essentiellement de ceux qui ont été reconnus dans le centre des Gaules.

Il est également fort difficile d'établir les caractères vraiment authentiques des Ibères que les auteurs anciens confondaient parfois avec les Ligures.

Le Dr Collignon a remarqué que les populations modernes qui paraissent en descendre sont franchement dolichocéphales. D'autres avec le Dr Lagneau et M. Nicolucci admettent qu'ils étaient très brachycéphales et que la dolichocéphalie de certains groupes du littoral méditerranéen se rattache à l'existence de nombreuses colonies carthaginoises et phéniciennes dont les habitants dolichocéphales ont pénétré bien avant dans les terres. MM. Ollier de Marichard et Pruner Bey ont, en effet, trouvé à Liby, dans

le Vivarais, des tombeaux analogues à ceux des Carthaginois, renfermant des crânes lybio-phéniciens dont les caractères spécifiques ne peuvent laisser de doutes sur leur origine<sup>1</sup>.

Quand on étudie la race ibérique au nord ou au midi des Pyrénées, on trouve ses représentants tantôt manifestement brachycéphales tantôt dolichocéphales. Il est rationnel d'admettre que les premiers se rattachent, soit aux Ligures, soit aux véritables Ibères, si tant est qu'ils en différaient comme origine; les seconds, soit aux populations des cavernes du sud de la France, soit à des immigrants venus du sud de l'Espagne et du nord de l'Afrique, dont les Guanches des Canaries ont conservé les attributs primitifs. Il faut également tenir compte de la grande invasion galate du ve siècle, qui donna lieu à la fondation du royaume des Celtibères si célèbres dans leur lutte contre les Romains. En résumé, les Ibères sont restés cantonnés dans une partie de la Gaule où ils se sont très peu mélangés avec les envahisseurs venus de l'Est. S'ils ont été en partie subjugués, on peut dire qu'ils n'ont jamais véritablement appartenu à la famille des peuples gaulois.

<sup>1</sup> J. Ollier de Marichard et Pruner-Bey, *Les Carthaginois en France. La colonie lybio-phénicienne du Liby (Ardèche)*, Paris-Montpellier, 1870, avec six planches représentant les crânes recueillis. Le Dr Lagneau, *loc. cit.*, a fait trop bon marché des conclusions des deux auteurs, à mon avis très légitimes.

## § V

Ethnologie de la Gaule, d'après Amédée Thierry. Les Celtes ne sont pas des Cimmériens. Dualisme apparent de la race démontré par l'histoire et l'anthropologie. Type celtique d'après Broca. Caractères anthropologiques des vrais Galates. Leur degré de parenté avec les Germains. Leur mélange avec les populations autochtones de la Gaule. Quelle est l'importance des éléments latin, frank et burgonde. Conclusions.

Étudions maintenant la population de notre Gaule au moment de l'arrivée des Romains. Cherchons à nous rendre compte de ses éléments constitutifs à cette époque. Bien que cette appréciation soit encore, à l'heure actuelle, fort difficile à établir, nous croyons cependant que les derniers travaux des anthropologistes français nous permettent de raisonner sur autre chose que des hypothèses. Nous chercherons d'abord quels étaient les caractères ethnologiques propres à cette famille de peuples désignés par les termes si vagues de Celtes et de Gaulois, dans quelles limites ils étaient renfermés, problèmes difficiles à résoudre, car sur ces questions, César lui-même est d'un laconisme qui fait encore aujourd'hui le désespoir des commentateurs.

Cependant, après une analyse minutieuse de tous les textes de l'antiquité et des traditions les plus authentiques, Amédée Thierry était arrivé à des conclusions qui ont été généralement acceptées et qu'il résume dans les propositions suivantes<sup>1</sup> :

Deux grandes familles ont fourni à la Gaule ses plus anciens habitants : la famille ibérienne et la famille gauloise.

<sup>1</sup> Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, cinquième édition, Paris, 1859, t. I, pages 71 et 72.

Les Aquitains et les Ligures, suivant lui, appartenait à la famille ibérienne. Nous en avons suffisamment parlé pour ne pas avoir à y revenir.

Quant à la famille gauloise proprement dite, elle occupait, outre la Gaule, les îles de l'archipel britannique. Elle se partageait en deux rameaux ou races représentant sous un type commun des différences essentielles de langage, de mœurs, d'institutions et formant deux individualités bien tranchées. Le premier rameau avait précédé en Gaule et dans l'archipel voisin l'aurore des temps historiques ; les anciens l'y considéraient comme autochtone. De la Gaule il s'était étendu sur une partie de l'Espagne, de l'Italie et de l'Illyrie. Son nom générique était Galls ou Galates. Les anciens historiens avaient attribué inexactement à tout le rameau la dénomination de Celtes, qui n'était applicable qu'à ses tribus méridionales. Le second rameau, arrivé dans l'Occident de l'Europe depuis les temps historiques, était représenté en Gaule par les Armoriques et les Belges et aux îles Britanniques par des colonies sorties de ces deux peuples. Les Volkes des Cévennes et de la forêt Hercynie étaient représentés en Gaule par les Armoriques et les Belges et aux îles Britanniques par des colonies sorties de ces deux peuples. Les Volkes des Cévennes et de la forêt Hercynie étaient représentés en Gaule par les Armoriques et les Belges et aux îles Britanniques par des colonies sorties de ces deux peuples. Les Volkes des Cévennes et de la forêt Hercynie étaient représentés en Gaule par les Armoriques et les Belges et aux îles Britanniques par des colonies sorties de ces deux peuples. Les aventuriers qui, 280 ans avant Jésus-Christ, allèrent piller la Grèce et fonder un royaume dans l'Asie Mineure<sup>1</sup>. Ce rameau s'étendait encore dans les contrées transrhénanes et transdanubiennes où il avait précédé les races germaniques et où l'on pouvait suivre ses traces depuis les Palus Mœotides

<sup>1</sup> Dans un mémoire intitulé : *Recherches sur l'origine des Boles et sur le lieu d'Établissement d'une colonie de ces peuples dans la Gaule, précédées d'observations sur les récits de Tite-Live et des autres historiens des émigrations gauloises*, Paris, 1843, F. V. Vincent a soutenu sur la foi de textes assez vagues et d'étymologies plus discutables encore que les Galates de l'Asie Mineure étaient des Germains. Nous avons démontré plus haut que cette opinion déjà mise en avant par Sainte-Croix ne pouvait plus être défendue.

jusqu'à la presqu'île du Jutland. Le mot armorike était une désignation locale; belge, un nom de confédération guerrière; Kimmerii ou Kimbri le nom de race. La position relative des deux rameaux gaulois était celle-ci : le rameau kimmérique ou kimbrique occupait le nord et l'ouest de la Gaule, l'est et le midi de la Grande-Bretagne; le rameau gallique, au contraire, l'est et le midi de la Gaule avec l'ouest et le nord des îles Britanniques.

Si j'ai tenu à donner presque textuellement le résumé des doctrines d'Amédée Thierry, c'est afin d'en finir une fois pour toutes avec cette sorte de dédain silencieux avec lequel sont traitées de nos jours les doctrines d'un des plus grands savants dont la France s'honore. Dans le brillant résumé qu'on vient de lire, sauf quelques points de détails sur lesquels nous reviendrons, tout ce qui ressort des textes anciens a été parfaitement mis en évidence; tout ce que la linguistique et l'archéologie semblent avoir démontré depuis a été en quelque sorte prévu.

Comme nous allons le voir, les populations du centre de la Gaule qu'il désigne sous le nom de Celtes, Galls et Galates, sont formées par le mélange des Galates envahisseurs avec les vieilles races aborigènes paléolithiques et néolithiques, peut-être même avec les Ligures, comme le pense M. d'Arbois de Jubainville. Celles du nord des Gaules et de la Belgique doivent les caractères différents que leur assigne A. Thierry à ce qu'elles ne se sont pas mélangées aux races aborigènes qu'elles ont refoulées vers le sud. Sans doute le grand historien a tort de faire venir les cisalpins de la Gaule césarienne sur la foi du texte de Tite-Live que nous avons combattu plus haut, mais il ne tire pas de conséquence grave de cette erreur historique. Il a, d'ailleurs, parfaitement reconnu l'arrivée tardive des Galates dans notre contrée et il a eu la sagesse de ne pas se prononcer sur les prétendues invasions

en sens inverse de ces mêmes peuples vers la forêt Hercynienne et dans les régions orientales. Au point de vue de l'histoire générale, nous ne pouvons donc qu'adopter ses conclusions, quitte à en corroborer la valeur en confirmant ses hypothèses à l'aide des récentes découvertes de l'archéologie, de la linguistique et de l'anthropologie, ces trois sources nouvelles d'informations dont nous disposons aujourd'hui.

Nous ferons une seule réserve en ce qui concerne le mot « Kymris » que l'auteur fait synonyme de celui de Belges pour désigner le second ban de l'invasion gauloise dans le nord de la Transalpine et l'est de la Grande Bretagne. Il y a là, à notre avis, une véritable erreur de nom, comme de fait. Sur l'autorité d'un fragment de Posidonius d'Apamée qui admettait, avec quelques restrictions, il est vrai, que les Cimbres étaient des Gaulois qui se rattachaient eux-mêmes aux Cimmériens dont parle Hérodote, Amédée Thierry proclame l'identité d'origine de tous ces peuples qui font ainsi partie de la grande race celtique venue des bords du Pont-Euxin<sup>4</sup>. Le nom de Cymro ou Cymris, que portait encore au moyen âge un rameau de cette même race dans l'île de Bretagne, lui semblait confirmer pleinement cette audacieuse généralisation. Malheureusement pour elle, l'histoire aussi bien que la linguistique nous obligent de la rejeter. L'erreur repose sur une simple analogie de noms. L'inscription d'Ancyre, Tacite, Pline l'ancien nous disent formellement que les Cimbres étaient des Germains. D'autre part, Strabon

<sup>4</sup> Fréret qui admettait aussi, mais avec beaucoup de réserves, cette communauté d'origine, faisait venir au contraire les Cimmériens du Nord-Ouest de l'Europe vers le Sud-Est. — Voir son *Mémoire sur les Cimmériens* in *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome trente-deuxième, Paris, MDCCLXX, pages 200 et 201 de l'édition in-12.

affirme que les Cimmériens étaient des Thraces et non des Celtes<sup>1</sup>.

D'après M. d'Arbois de Jubainville, une loi de la phonétique comparée des langues germanique et celtique, suivant laquelle la gutturale sourde C en celtique est toujours remplacée par l'H aspirée en germanique, prouve qu'il n'y a aucun rapport à établir entre les mots Cymri et Cimbri.

Pour en finir avec ces questions d'étymologie, je ferai remarquer que, si les expressions latines de *Gallia* et *Galli*, et que nous traduisons par les mots Gaule et Gaulois, ne dérivent pas grammaticalement des mots grecs *Γαλατία* et *Γαλαῖος*, les Romains les ont le plus souvent employées dans le même sens. Parfois ils se sont servis des substantifs *Celtæ* et *Galli* comme synonymes<sup>2</sup>. Nous nous sommes expliqués plus haut sur la valeur de ces expressions en considérant toujours les termes de Gaulois et Galates comme équivalents vis-à-vis de celui de Celtes dont nous avons fixé la valeur.

Mais le point le plus intéressant sur lequel Amédée Thierry a insisté, est sans contredit, cette sorte de dualité de la race gauloise. D'un côté, les Belges, improprement

<sup>1</sup> Colonne V (latine) Colonne XIV (grecque) in Allmer, *les Gestes du Dieu Auguste d'après l'Inscription du Temple d'Ancyre*, Vienne, 1889, p. 112-113.— Tacite, *Mœurs des Germains*, c. xxxvii.— Pline, *Hist. nat.*, III, § 99. Ainsi s'écroule tout le système de M. Moreau de Jonnés en apparence si bien établi dans le chapitre qu'il consacre aux Cimmériens, p. 164 de son livre intitulé *l'Océan des anciens et les peuples préhistoriques*, Paris, 1873.

<sup>2</sup> A répéter ici le passage célèbre de César :

« Gallia est divisa in tres partes : quarum unam incolunt Belgæ ; aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur. Hi omnes linguâ, institutis, legibus inter se differunt. » Cæsar, *Bell. Gall.*, l. I c. 1. Cependant, dans le cours de ses commentaires, il reconnaît entre les Belges et les Celtes les plus grandes affinités, surtout en ce qui concerne les Institutions. Cf. Valentin-Smith, *loc. cit.*, passim.

appelés Kymris, habitant les régions du Nord et se rapprochant des Germains par la taille, la couleur des cheveux et de la peau, les mœurs guerrières ; de l'autre, les Gaulois du sud à la petite stature, au teint brun, que déjà les Grecs avaient désignés sous le nom de Celtes : différences qui persistent de nos jours et ne seront pas de longtemps effacées.

Le livre d'Amédée Thierry était depuis longtemps classique, quand les anthropologistes cherchèrent à préciser les caractères propres de la race gauloise à l'aide de la méthode des mensurations craniométriques que nous venons de décrire. Nous avons vu plus haut que MM. de Quatrefages et Hamy avaient admis postérieurement aux deux races primitives dolichocéphales l'existence de quatre races brachycéphales, appartenant également aux âges des alluvions et de la pierre polie. Il est évident pour nous que la dernière existait à l'époque de l'arrivée des Galates. La mensuration des crânes anciens qui se rapportent à cette époque ainsi qu'à la période romaine, et celle des crânes modernes recueillis dans la même région du centre de la Gaule, entre la Garonne, les Alpes et la Seine, particulièrement dans l'Auvergne et dans la Savoie, ont conduit Broca<sup>1</sup> à cette conclusion : qu'il a existé dans toute cette zone une race ancienne qu'il qualifia de Celtique, qui paraît avoir pour caractères principaux : un crâne assez volumineux, globuleux, sous-brachycéphale à indice céphalique moyen, d'environ 82 pour cent, une forte dépression fronto-nasale, capacité crânienne généralement considérable, d'environ 1500 centimètres cubes ; face assez large, menton arrondi, cheveux lisses, plats, châtain clair dans l'enfance, bruns dans l'âge adulte ; iris gris clair,

<sup>1</sup> Voir ses divers travaux sur cette question dans la *Revue d'anthropologie* et les *Bulletins de la Société d'anthropologie* de 1873. — Lagneau, *Dict. encycl. des sciences médicales*, article FRANCE : *Anthropologie*, t. XL, p. 655.

musculature énergique, petite taille : 1 mètre 61 centimètres environ chez l'homme.

Les populations dites celtiques de la Grande-Bretagne, qui ensevelissaient leurs morts sous les *tumuli arrondis* présentent, au point de vue anthropologique, les mêmes caractères que celles du centre de la Gaule en opposition avec les Silures de la région méridionale de l'île qui, suivant Tacite, étaient d'origine ibérienne<sup>1</sup>, ensevelissaient leurs morts sous les *tumuli allongés* et avaient, comme on l'a reconnu de nos jours, le crâne manifestement dolichocéphale.

La méthode des mensurations permet de distinguer aussi cette race dite celtique d'avec les Ligures qui, suivant MM. Nicolucci, Vogt, Pruner-Bey, Lagneau, ont un crâne très brachycéphale présentant un indice céphalique d'environ 87 pour 100 qui ne se rencontre jamais chez les Celtes. Nous aurons du reste à revenir plus loin sur les caractères de différenciation des deux races, car ils présentent un intérêt capital pour la thèse que nous soutenons.

Tel est le type celtique d'après Broca<sup>2</sup>. On le retrouve actuellement dans tout le centre de la Gaule, dans les Alpes, ainsi qu'en Suisse, dans l'Allemagne méridionale et la vallée du Danube.

Suivant M. Isaac Taylor, l'Allemagne du Sud est maintenant teutonne par le langage, mais les noms de lieux et le type ethnique persistants prouvent que ces pays n'ont pas été primitivement occupés par les Germains, mais par cette race brachycéphale qu'il appelle à tort celtique. A une époque historique qu'il est assez difficile de préciser,

les envahisseurs teutons germanisèrent ces contrées. Leurs tombes caractérisées par des tertres alignés contiennent des crânes dolichocéphales avec indice moyen de 71,3; les sépultures plus anciennes renferment des crânes brachycéphales à indice moyen de 78,8 à 82,9.

Quelle différence entre les Celtes de petite taille, au crâne arrondi et les Galates dolichocéphales gigantesques aux cheveux blonds, à la peau blanche, aux yeux verdâtres et farouches, tels que nous les représentent Tite-Live, Diodore de Sicile, César lui-même. Et ces traits saisissants se sont conservés dans la Gaule jusqu'à la fin de l'empire, car Ammien Marcellin, qui écrivait au IV<sup>e</sup> siècle son histoire romaine si précieuse, voulant décrire les caractères propres à la race gauloise, se contente de traduire textuellement la description qu'en donnait, au premier siècle de notre ère, l'historien grec Timagène, qui, elle-même ne diffère en rien de celles que nous ont laissées ses prédécesseurs. Cette remarque qui nous est personnelle a bien sa valeur.

Cependant, lorsqu'on étudie les populations du nord de la France et de la Belgique, on les trouve encore aujourd'hui manifestement dolichocéphales et ce type se rencontre également dans plusieurs départements des bords de la Loire et dans la moitié de la Bretagne. Suivant M. Hamy, résumant ainsi les rapports des archéologues du nord de la France et de l'Allemagne, les Galates, d'abord localisés sur les deux versants des Alpes, avaient pénétré vers le VII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ dans l'est de la Gaule où les *tumuli* du premier âge du fer de la Côte-d'Or nous ont parfois gardé leurs restes. Ils ont peuplé plus tard les vallées de la Marne puis le sud de la Gaule. Le *tumulus* de Weinsleben, près de Vernigerode, dans la Saxe prussienne, a fourni des crânes analogues à ceux des Gaulois de la Marne. L'identité anatomique des Galates des *tumuli* et des Germains (Burgondes et Franks des

<sup>1</sup> Tacite, *Vie de Cn. Julius Agricola*, ch. xi, trad. Burnouf, Paris, 1861. — Isaac Taylor, *loc. cit.*, p. 65 et figures.

<sup>2</sup> Lagneau, Article cité in *Dict. Encycl. des Sciences médicales* :

cimetières mérovingiens) a été mise en évidence de la façon la plus complète par la méthode des mensurations. Ainsi, Broca a trouvé aux crânes mérovingiens un indice céphalique de 76,75. M. Hamy, dans le Boulonnais, l'a trouvé de 71,28 : chiffres qui se rapprochent de ceux des dolichocéphales néolithiques ainsi que des contemporains du premier âge du fer.

D'après M. Isaac Taylor, il n'en serait pas de même en Angleterre où les *tumuli* arrondis renfermeraient des squelettes de grandes dimensions avec crânes brachycéphales analogues à ceux de la *Gaule pré-galatique*. Je demanderai au savant archéologue s'il n'a pas confondu les débris de cette dernière période avec ceux qui se rattachent à l'âge du fer à ses débuts, lorsque les Galates firent la conquête de l'île, et se mélangèrent peu à peu avec leurs prédécesseurs autochtones; période nouvelle qu'il est également difficile de distinguer d'avec celle des invasions germanico-scandinaves qui sont venues coloniser plus tard l'ancienne Bretagne des Romains. Il n'est pas probable que les Saxons des bords de la Baltique aient eu la coutume, comme les Germains du Danube, d'ensevelir leurs morts sous des tertres alignés : d'où l'impossibilité de distinguer les Galates du IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ mélangés aux populations autochtones d'avec les Germains des époques postérieures.

Quoi qu'il en soit, ces faits, dans leur ensemble, viennent corroborer encore les idées émises par A. Thierry sur cette sorte de dualisme de la race gauloise que l'histoire ne permet pas non plus de mettre en doute. Toutefois, il y a une explication à donner de cette étroite parenté entre des types aussi différents par leur structure anatomique, et cette fois l'anthropologie va nous éclairer d'une façon tout à fait inattendue.

Il y a quelques années, un savant de mérite qui a con-

sacré sa vie à l'étude analytique des populations de la Gaule, Roget de Belloguet<sup>1</sup> ne pouvait se résoudre à admettre que deux types d'une constitution physique aussi différente que les grands blonds et les petits bruns fussent sortis d'une souche commune. Il admettait, en conséquence, que les grands dolichocéphales blonds dont la dégénération se montre déjà au temps de César, avaient été à la longue presque entièrement absorbés, aussi bien en Gaule qu'en Angleterre, par la race brune préexistante. Il en concluait que les Celtes (que nous appelons Galates) ne formèrent jamais en Gaule qu'une minorité de conquérants bientôt absorbée par les vaincus.

Ces idées très nouvelles et absolument originales passèrent inaperçues à l'époque où elles furent énoncées pour la première fois, malgré les hautes marques d'approbation données par l'Académie des Inscriptions à leur auteur, tant était encore enraciné le préjugé gaulois ou celtique, si je puis m'exprimer ainsi.

Tout récemment, M. d'Arbois de Jubainville vient de les adopter à son tour et il en a entrepris la défense avec toute l'ardeur et le talent que nous lui connaissons.

Pour le savant linguiste, quand César pénétra dans la Gaule transalpine, il trouva une population de petite taille aux cheveux noirs, asservie par une race de conquérants aux cheveux blonds et roux et à la taille élevée. Ces conquérants établis depuis trois siècles environ, constituaient une sorte d'aristocratie militaire peu nombreuse mais très

<sup>1</sup> Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise, ou Mémoires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes*, Paris, Duprat, Franck, Maisonneuve, 1858-1873, 4 vol. in-8. L'ouvrage est ainsi divisé : *Glossaire gaulois*; *Types gaulois et celto-bretons*; *Le Génie gaulois*; *Les Cimmériens* (le dernier volume publié par A. Maury et Gaidoz).

puissante, qui tenait le reste de la nation dans une servitude complète.

D'après l'auteur des Commentaires, ces maîtres du pays qui autrefois combattaient sur des chars de guerre, ne pouvaient mettre de son temps sous les armes plus de 15.000 cavaliers qui, multipliés par 4, suivant les règles de la statistique ancienne<sup>1</sup>, nous donnent 60.000 personnes pour la population tout entière. Quelle que soit l'importance de ce chiffre, qui peut être augmenté ou diminué suivant les modes d'évaluation, il est certain que les derniers venus étaient les maîtres absolus du pays : leur organisation féodale assurait cette suprématie qui reposait, comme nous le dit César, sur le système de la clientèle : « Le dévouement, la détresse, la nécessité d'une protection portaient une foule de personnes à se livrer aux nobles. Les nobles, à leur tour, tenaient à honneur d'augmenter le nombre de ces dévoués qui servaient à la fois leur orgueil et leur puissance. On distinguait dans les rangs de cette multitude qui formait le cortège des chevaliers, différentes catégories de personnes dans des situations diverses, » les *devoti*, *ambacti*, *obæراتi*, *clientes*, noms qui suffirent à les définir.

« Les chevaliers, *equites*, suivant l'expression romaine, constituaient la noblesse, cette noblesse gauloise si renommée par son impétueuse valeur. Le Sénat en était dans chaque

<sup>1</sup> Cæsar, *De Bello Gallico*, l. I, c. xxix. — Strabon, *Géographie*, livre IV, c. vi, 1. — Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, x, xxv. — Wallace, *Dissertation historique et politique sur la population des anciens temps comparée avec celle du nôtre, dans laquelle on prouve qu'elle a été plus grande autrefois qu'elle ne l'est de nos jours*, trad. de l'anglais, par M. D., Amsterdam et Paris, 1769, in-8. Voir l'appréciation que j'ai donnée de ce livre dans ma *Statistique gallo-romaine*, Lyon, Auguste Côté, 1892, § 3.

cité l'expression officielle la plus élevée. » Quant à la plèbe, elle ne comptait pour ainsi dire pas<sup>1</sup>.

M. d'Arbois de Jubainville nous fait remarquer que « cette aristocratie, vaincue par les Romains, périt en grande partie dans la lutte » et il cite à l'appui de son opinion certains faits relativement démonstratifs : le massacre des sénateurs Nerviens et Vénètes, etc., les répressions sanglantes à l'occasion de l'établissement du *cens* sous Auguste ; mais les textes qu'il donne pour prouver que les Gaulois blonds n'existaient plus sous le règne de Caligula, ne sont pas suffisants pour permettre d'affirmer que les anciens conquérants avaient entièrement disparu. Au iv<sup>e</sup> siècle de notre ère, le poète Claudien chante encore la Gaule blonde et les blonds Gaulois aux yeux farouches.

Enfin, comme dernier argument en faveur de cette dualité de race, M. A. Bertrand nous montre les bandes galates du nord et du centre de l'Europe possédant à peine quelques croyances religieuses rudimentaires, alors que les Gaulois de la Transalpine, à l'arrivée des Romains, professaient le culte druidique. Si quelques traditions relativement récentes semblent faire penser que cette religion complexe venait de l'Orient, le témoignage très formel de César qui nous dit qu'elle avait son siège dans l'île de Bretagne, nous autorise à croire que le druidisme était bien la religion des Aborigènes.

Maintenant, quels étaient ces conquérants ? Pour M. d'Arbois de Jubainville, ce sont les Galates en donnant à cette expression la valeur ethnique qui lui a été assignée plus

<sup>1</sup> Valentin-Smith, *De l'Origine des peuples de la Gaule transalpine et de leurs Institutions politiques avant la domination romaine* (avec une carte), deuxième édition, Paris, Imprimerie impériale, 1866, p. 61, 63, 67.

haut et les vaincus sont les Ligures dont il a tracé la zone d'extension aussi bien dans les Gaules qu'en Italie et dans le centre de l'Europe d'après les étymologies de noms de lieux qu'il a relevés dans ces divers pays et qui lui semblent appartenir à leur langue. Après avoir soutenu auparavant qu'il faut tenir grand compte des vieilles races aborigènes dans la formation de la nôtre, tout à coup le savant professeur se met à accorder aux Ligures qui, selon lui, sont des indo-européens et, par conséquent, des immigrés, une importance prépondérante. Les caractères anatomiques que nous avons assignés plus haut aux Ligures qui les rapprochent plutôt des races innomées, permettent de douter encore qu'ils soient de souche indo-européenne. Comme nous le verrons plus loin, les arguments empruntés à la linguistique ne sont pas suffisants pour émettre, d'une manière aussi absolue, une semblable opinion.

Il est difficile toutefois d'exposer d'une façon plus brillante cette nouvelle manière d'envisager l'histoire ancienne de la Gaule au moment de l'invasion romaine. Tous les points qui paraissaient obscurs dans les détails que nous donne César, sont ainsi élucidés et le récit de l'historien conquérant y gagne encore en autorité. Les populations autochtones ont été asservies par les Galates du Danube, comme les Gallo-Romains le seront quelques siècles plus tard par les Germains qui, eux aussi, disparaîtront à la longue dans la masse des populations soumises. C'est une loi qui présente peu d'exceptions dans l'histoire.

Toutefois certaines restrictions s'imposent à l'égard des opinions émises par M. d'Arbois de Jubainville sur quelques détails qui ne sont point sans importance. Nous croyons donc qu'il fait à la race ligure une part beaucoup trop large et nous espérons bien ne pas descendre d'un peuple dont les historiens de l'antiquité sont loin de tracer un portrait flatteur.

Si quelques étymologies à notre avis discutables<sup>1</sup> et n'ayant trait qu'à des noms de lieux, lui sont attribuées à cette race un domaine comprenant la Gaule presque entière, l'Anthropologie nous oblige à restreindre beaucoup ces prétentions. Puisque les Ligures, au dire du savant écrivain, sont de souche aryenne, il n'est donc pas surprenant qu'ils aient laissé sur leur route, dans le centre de l'Europe et de la Gaule, des traces d'un passage qui a dû s'effectuer en plusieurs étapes d'une durée qu'il est impossible de fixer, mais qui fut certainement fort longue.

Mais le principal argument repose sur ce fait positif que le type ligure nous est connu et qu'on n'en trouve pas de représentants, ni dans les anciens ossements, ni dans les populations modernes au delà des Cévennes : tout au plus le reconnaît-on disséminé et atténué sur quelques points de la vallée du Rhône et dans les montagnes de la Savoie.

Nous ne partageons pas non plus l'avis du même savant sur l'importance trop grande à notre avis qu'il accorde aux populations préexistantes, qu'il s'agisse des Ligures ou des races autochtones. D'après ses calculs, les conquérants galates auraient été, vis-à-vis des tribus soumises, dans la proportion d'un individu pour cinquante aborigènes. De tels chiffres nous paraissent absolument exagérés. D'abord il est peu admissible que ces nombreuses populations galates de la vallée du Danube et de la Germanie aient envoyé un si petit nombre d'envahisseurs dans une contrée aussi étendue que la Gaule, si peu habitée qu'elle pût être alors, et cela

<sup>1</sup> Bien entendu, ces restrictions concernent seulement certains noms géographiques du centre de l'Europe et de la Gaule, mais non ceux qui nous ont été conservés dans le *Jugement arbitral*, *Corpus Insc. Lat.*, t. V, et la *Table Alimentaire de Velleia*, *Ibid.*, t. XI, découverts en pays ligure. D'Arbois de Jubainville, t. II, p. 47.

pendant les trois siècles qui leur furent nécessaires pour s'en emparer. Mais ce n'est pas tout encore : ainsi que l'a démontré l'auteur de l'histoire de César<sup>1</sup>, la Gaule à l'arrivée du proconsul avait environ huit millions d'habitants au plus ; or, il est impossible qu'en trois siècles, 60.000 conquérants, voire même 50.000 comme le croit M. Levasseur, ou même 100.000 comme le veut le statisticien allemand Beloch, n'eussent pas absolument disparu dans une telle masse. C'est une loi de démographie qui présente peu d'exceptions, sauf peut-être en ce qui concerne les Normands vis-à-vis des Anglo-Saxons, et encore l'époque de la fusion des deux races a-t-elle été singulièrement reculée par quelques historiens de parti pris<sup>2</sup>. Les Galates imposèrent si bien leur langue aux vaincus qu'on est encore à se demander quel idiome on parlait avant la conquête.

En résumé, M. d'Arbois de Jubainville pense que notre Gaule habitée par les Ligures dès leur séparation du tronc des Européens primitifs fut subjuguée du VII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère par les Galates, comme elle le fut trois cents ans plus tard par les Romains et cinq siècles après Jésus-Christ par les barbares venus de la Germanie. Ces peuples conquérants, selon lui peu nombreux, n'eurent qu'une influence directrice sur nos destinées : leur sang ne coule plus dans nos veines, nos origines sont plus lointaines. Nous avouons que, sur ce point, l'anthropologie pas plus que l'histoire ne sont en faveur des idées du savant membre de l'Institut.

Quelle que soit l'importance numérique de ce mélange des races autochtones avec les Galates, il est bien certain

<sup>1</sup> Humbert Mollière, *Statistique gallo-romaine*, Lyon, Côte, 1892, in-8, § 3, p. 22.

<sup>2</sup> Augustin Thierry, *Conquête de l'Angleterre par les Normands* t. IV, p. 292 et suivantes, dixième édition, Paris, 1856.

que nous tenons exclusivement de ces derniers les qualités et les défauts de notre caractère moral, si je puis m'exprimer ainsi. Le témoignage des auteurs anciens ne saurait laisser de doutes sur ce point.

Sur les bords du Danube, en Asie Mineure, en Italie comme dans la Transalpine, les Gaulois sont toujours courageux jusqu'à la témérité, frondeurs, inconstants, rebelles à toute autorité, avides d'aventures et souvent vaniteux<sup>1</sup>.

Jamais on ne leur a imputé la fourberie et la duplicité qui constituent le fond du tempérament germanique : mais il faut avouer que les Germains ont sur eux la supériorité de l'esprit de discipline et de suite dans les idées. Bien entendu, nous ne parlons pas des Ibères ni des Ligures qui ne font point partie de la famille gauloise proprement dite, et dont nous avons fixé plus haut (p. 59) la zone d'extension dans la Gaule.

En outre, des recherches historiques très sérieuses nous ont conduit à admettre que les colons romains dans les Gaules ont été assez nombreux, surtout dans les provinces méridionales, pour qu'il y ait lieu d'en tenir compte sérieusement au point de vue des caractères de la population dite gallo-romaine. Il ne faut pas oublier que vers la fin de la République, des colonies militaires très importantes furent fondées sur divers points du territoire déjà conquis et qu'aux premier et second siècles de notre ère, époque glorieuse entre toutes pour la Gaule, les relations avec la métropole du monde devinrent de plus en plus resserrées, les rapports si intimes,

<sup>1</sup> Arrien, *Expéditions d'Alexandre*, l. I, c. vi. — Strabon, liv. VII, p. 302. Timagène apud Ammien Marcellin, *Hist. Rom.*, l. XV, c. xii. Voir dans Polybe les détails de mœurs sur les Gaulois qui abondent dans le livre II. — Sur les Gallo-Romains : Camille Jullian, *Gallia, Tableau sommaire de la Gaule sous la domination romaine*, Paris, 1892, p. 20. Caractère des Gaulois.

les voies de communications si nombreuses et suivies, que certainement, le mélange entre les races de la péninsule et celles de la Gaule dut s'effectuer dans de vastes proportions<sup>1</sup>. Malheureusement le rite de la crémation suivi durant toute la période gallo-romaine ne permet pas à l'anthropologie de nous en donner la preuve démonstrative par la méthode des mensurations par séries. Cependant les quelques crânes gallo-romains venus jusqu'à nous sont manifestement brachycéphales.

Quant aux envahisseurs germains, Franks, Visigoths, Burgondes, ils ont été également plus nombreux qu'on ne le pense généralement et j'en donnerai pour preuve la dolichocéphalie persistante des populations du nord de la Gaule et de la Belgique, la présence des nombreux cimetières mérovingiens<sup>2</sup> sur toute l'étendue de ces régions; enfin la structure même de la langue que nous parlons aujourd'hui.

Nous ne possédons pas de renseignements précis sur le nombre des Franks qui s'établirent dans les Gaules au

<sup>1</sup> Sur ce point comme sur bien d'autres, je suis en complet désaccord avec le philosophe Fouillée qui, dans un récent article (*Revue des deux Mondes*, 15 octobre 1895), soutient que dans la population des Gaules l'élément romain peut être considéré comme quantité négligeable. D'après mes calculs, les colonies militaires (*deductæ*) fondées dans la Narbonnaise et sur le Rhin immédiatement après la conquête, donnent déjà le chiffre considérable de 270.000 immigrants sans compter la plèbe et les esclaves. On sait avec quelle rapidité la Gaule fut romanisée presque immédiatement par l'arrivée des colons libres comme à Lyon où, au bout de deux siècles, la partie romaine de la ville avait près de 70.000 habitants. Voir Hirschfeld, préface du t. XII du *Corpus Inscript. Lat.* — de Boissieu. *Inscript. lyonnaises*. Cf. Abbé Jolibois, *Dissertation sur l'importance de l'ancienne colonie de Lugdunum et l'étendue de son territoire*, Lyon, 1858, p. 4.

<sup>2</sup> L'abbé Cochet, *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, Paris, 1857, et Baguenault de Puchesse, *Tombe mérovingiennes*, Orléans, 1874.

v<sup>e</sup> siècle. Au rebours des autres barbares, ils ne dépouillèrent pas les vaincus et ne se partagèrent pas leurs terres. Vivant sur le pied d'égalité avec les Gallo-Romains qui avaient conservé leurs propriétés, leurs fortunes et leurs emplois, ils ne s'étaient point confondus avec eux et vivaient cantonnés sur certains points du territoire qu'ils avaient occupés par droit de conquête; aussi conservèrent-ils leur force et leur vigueur natives<sup>1</sup>. En outre, à cause du voisinage de la Germanie d'où venaient constamment de nouveaux immigrants, leur absorption par les Gallo-romains fut longue à se produire: sur ce point les données fournies par la linguistique sont d'un précieux secours.

L'époque où la langue française a pris naissance, marque l'ère nouvelle de la formation d'un seul peuple de ces deux éléments dissemblables<sup>2</sup>.

Je crois devoir réfuter ici un étrange paradoxe soutenu par le comte de Montlausier et qu'Augustin Thierry a discuté dans sa belle introduction aux *Récits des temps mérovingiens*<sup>3</sup>. Pour le célèbre pamphlétaire de la Restauration, le peuple et la bourgeoisie françaises descendraient directement des Gallo-Romains, tandis que notre vieille aristocratie représenterait encore la race des Franks conquérants. Déjà, au siècle dernier, Boulainvillers soutenait que tous les Franks

<sup>1</sup> Lavis et Rambaud, *Histoire générale du iv<sup>e</sup> siècle à nos jours*, t. I, ch. III, p. 142-3 et 413, 638, *Les royaumes barbares de la Gaule*, par M. Berthelot. — Zeller, *Histoire d'Allemagne, origine de l'Allemagne et de l'Empire germanique*, Paris, 1872, ch. VI, p. 295 soutient que « c'est l'union avec les anciens habitants, particulièrement les vrais Celtes entre Loire et Seine, qui rendit les Franks si puissants au dedans et au dehors ». Voilà comment les hommes qui passent pour les plus savants se laissent conduire par leur imagination!

<sup>2</sup> Littré, *Histoire de la langue française*, Paris, 1863, 3<sup>e</sup> édit., t. I, préface page XI et page 103 du même volume.

<sup>3</sup> Edition de 1840, t. I, pages: 171 et 172.

furent gentilshommes et les Gaulois roturiers. Une telle manière de voir ne saurait être acceptée aujourd'hui. Il est bien démontré que depuis plusieurs siècles la fusion des deux races s'est opérée lentement, soit par l'extinction naturelle des familles aristocratiques, soit par l'acquisition des terres féodales par les anciens habitants du pays<sup>1</sup>.

Les conditions de l'établissement des Burgondes nous sont mieux connues, ainsi que le nombre de ces envahisseurs. Saint Jérôme nous dit qu'en l'année 370 les Burgondes franchirent le Rhin au nombre de 80.000 hommes<sup>2</sup>. En admettant, ce qui est très rationnel, que ce chiffre n'ait trait qu'aux seuls combattants, on peut en induire que la nation tout entière devait bien approcher d'un demi-million d'âmes. Or, à cette époque, comme l'ont démontré les calculs de Dureau de la Malle, la population de la Gaule tout entière ne dépassait pas 10.000.000 d'habitants; il en résulte donc que les Burgondes, ayant occupé un tiers à peine du pays, devaient se trouver en présence de l'élément gallo-romain dans la proportion d'un barbare pour six habitants. Or les Burgondes s'étant emparés de la moitié des biens immobiliers, se mêlèrent si rapidement avec les vaincus qu'en moins de deux

<sup>1</sup> Benoiston de Châteauneuf. Mémoire sur la durée des familles nobles en France, *Acad. des Sciences morales et politiques*, t. V, p. 753., in Valentin-Smith, *De la Statistique*, Lyon, 1854: « J'ai relevé dans l'histoire des grands officiers de la couronne, la généalogie de cinquante familles de chanceliers et gardes des sceaux de France et j'ai trouvé qu'elle n'avait pu s'étendre, en moyenne au delà de 230 ans. » V. de Valous, *Lyon au XIV<sup>e</sup> siècle*, La liste du serment de 1320 et le rôle des Aisés de 1389 (*Lyon-Revue*, 1883). — A. Vachez, De l'acquisition des terres nobles par les roturiers du XIII<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle (*Mémoires de l'Académie de Lyon*, t. XXVIII, p. 1).

<sup>2</sup> Valentin-Smith, *Notions sur l'origine et le nom des Burgondes et sur leur établissement dans la Germanie*, Lyon, 1860. Du même, *La famille chez les Burgondes*, 1864, in-8.

siècles il n'était plus possible de les reconnaître au milieu d'eux. La persistance par séries, de types à la taille élevée sur certains points du territoire où ils étaient plus particulièrement nombreux, permet de reconnaître encore clairement parmi nous l'existence de cet établissement treize fois séculaire, bien qu'il existe à peine quelques mots d'origine germanique dans les patois de ces contrées<sup>1</sup>.

Il en a été vraisemblablement de même pour les Galates qui certainement ont été plus nombreux que ne le pense l'écrivain dont je combats l'opinion. Comme ils présentaient des caractères anthropologiques presque identiques à ceux des Germains, il est rationnel d'admettre qu'on doit leur imputer en partie la dolichocéphalie, la hauteur de la taille, la couleur blonde des cheveux, qu'on attribue généralement au mélange de cette race avec les Gaulois.

Mais il faut reconnaître aussi pour nos ancêtres, et dans la plus large mesure, ces races innomées descendant des espèces fossiles dolichocéphales d'abord, mais surtout brachycéphales, disséminées dans toute l'Europe occidentale et que rencontrèrent les Aryas au terme de leurs migrations.

Dans un travail admirable sur des crânes remontant au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère, découverts à Paris dans la Cité, Broca a remarqué que les uns étaient brachycéphales avec un indice moyen de 87,5; les autres, dolichocéphales avec 72. Il n'hésite pas à trouver dans cette différence la preuve que Paris avait été habité à cette époque par deux races différentes, l'une qu'il considérait comme autochtone, l'autre qui

<sup>1</sup> Dechambre et Lereboullet, *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences médicales*, Art. FRANCE: Anthropologie et Ethnologie. — Deveaux (abbé), *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge*, Paris et Lyon, 1892.

se rattachait au tronc indo-germanique, c'est-à-dire aux Aryas<sup>1</sup>.

Dans l'état actuel de la science, on donne le nom de race Celtique à ces autochtones brachycéphales de la Gaule centrale et de l'Allemagne du Sud, qui furent conquis par les Galates et les Germains dolichocéphales, mais en bonne logique les Galates doivent être considérés comme les vrais Celtes de l'histoire appartenant à la souche aryenne venue de l'Orient, tandis que ceux auxquels nous donnons généralement ce nom sont des aborigènes *anariens*, de petite taille, bruns et brachycéphales.

Ainsi s'explique comment certains auteurs de l'antiquité des mieux informés ont confondu systématiquement les Celtes et les Germains ; pourquoi à notre époque, un savant des plus autorisés, le D<sup>r</sup> Lagneau, fait figurer aussi les Galates parmi les races germaniques, tandis qu'il eût été plus rationnel de les ranger conformément à ce que nous enseigne la linguistique, après les Hindous et les Iraniens à côté des Germains, avant les Grecs, les Latins et les Slaves dans l'arbre généalogique de la famille Indo-Européenne<sup>2</sup>.

Sur ce point, l'anthropologie et la linguistique semblent se prêter un mutuel appui. Si l'identité des racines primitives de leurs langues a permis de reconnaître de bonne heure aux nations dites aryennes une origine commune, l'incertitude la plus grande a longtemps régné dans la détermination du type anthropologique propre aux Aryas ou Européens primitifs. On a voulu assigner à ce type une taille élevée, des yeux clairs, une carnation blanche, mais surtout un crâne dolichocéphale. Cette opinion s'appuyait sur l'extrême doli-

<sup>1</sup> Broca, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, t. II, p. 508.

<sup>2</sup> Voir dans Max Müller, *Science du langage*, le tableau synoptique déjà cité des langues indo-européennes.

chocéphalie des Hindous, des Germains et des anciens Galates. Par contre, on objectait que les Slaves, les Grecs, les Celtes étaient au contraire brachycéphales, bien que parlant, eux aussi, des langues indo-européennes<sup>1</sup>.

Les considérations anthropologiques dans lesquelles je viens d'entrer donnent maintenant l'explication de la prétendue contradiction. Tandis que certaines races, détachées du tronc commun des Aryas, ont rencontré au terme de leurs migrations de nombreuses populations primitives avec lesquelles elles se sont forcément mélangées, et qui les ont parfois complètement absorbées, d'autres, comme les Galates, mais surtout les Germains, soit en raison de leur nombre plus considérable, soit que les régions du Nord qu'ils envahirent aient été moins habitées, ont pu conserver en partie jusqu'à nos jours, leurs caractères originels.

<sup>1</sup> Girard de Rialle, *Les Aryas primitifs* d'après les travaux de Schleichner, de Chavée, de Pictet, etc. *Revue scientifique*, 2<sup>e</sup> série, 8<sup>e</sup> année, 24 mai 1879, t. XVI, et : *Les peuples de l'Asie et de l'Europe (Bibliothèque utile)*, Paris, s. d., c. IV, V, VI, VII, VIII, p. 172.

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS . . . . .	5
§ I. — Opinions des anciens sur l'antiquité de la race gauloise. — Critique du récit de Tite-Live. — Les Géographes grecs et Polybe. — Diodore de Sicile et Plutarque. — Valeur des expressions de Celtes et de Galates. — Importance de l'archéologie pour l'étude des origines. . . . .	7
§ II. — Les Celtes de la Préhistoire ou Proto-Celtes dans les vallées du Pô, du Danube, dans la Gaule Occidentale. — Nécropoles pré-galatiques de Sesto-Calende, Golasecca, Hallstatt. — Travaux de MM. Alexandre Bertrand et S. Reinach sur les Rhètes et les Vénètes, les Etrusques et les Ombriens. — Renseignements fournis par l'archéologie sur la race celtique primitive. — Invasions galates, sépultures galates. — Conception générale d'une Celtique située dans l'Europe centrale aux v <sup>e</sup> et iv <sup>e</sup> siècles avant J.-C. — Mouvement d'extension des tribus galates . . . . .	17
§ III. — Origine des Celtes. — Renseignements tirés de la linguistique. — Les Aryas et les Européens primitifs. — Leurs migrations. — Grecs, Italiotes et Ligures. — Celtes et Germains. — Au iv <sup>e</sup> siècle les Germains secouent la domination des Celtes qui sont refoulés vers le Sud et l'Ouest. — Conquête du nord de l'Italie et de la Gaule par les Galates. — Etat de la Transalpine telle que l'ont trouvée les Romains. — Invasion des Cimbres et des Teutons. — Son importance capitale dans l'histoire de la Gaule avant et après la conquête. — Réfutation de quelques objections récentes contre la théorie des Aryas. . . . .	28
§ IV. — Quelques mots sur la méthode des mensurations craniométriques. — Son application à la détermination des populations primitives	

de la Gaule. — L'homme tertiaire et les habitants des cavernes. — Civilisations paléolithiques et néolithiques. — Dolmens et tumuli. — Apparition des métaux. — Les peuples aborigènes. — Les Ligures et les Ibères . . . . .	48
§ V. — Ethnologie de la Gaule, d'après Amédée Thierry. — Les Celtes ne sont pas des Cimmériens. — Dualisme apparent de la race démontré par l'histoire et l'anthropologie. — Type celtique d'après Broca. — Caractères anthropologiques des vrais Galates. — Leur degré de parenté avec les Germains. — Leur mélange avec les populations autochtones de la Gaule. — Quelle est l'importance des éléments latin, frank et burgonde. — Conclusions . . . . .	62